

Aéroport de Tlemcen

Saisie de 5 pistolets automatiques de fabrication ancienne

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7337 - MARDI 18 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Air Algérie

**Des avions modèles
pour la conquête
d'autres continents**

P04

**Un contrat entre Naftal et l'allemand
de pneumatiques «Continental»**

Vers une chute spectaculaire des prix

Lire en page 03

P07

ORAN

Délégation locale du médiateur de la République
Plus de 3.800 requêtes et pétitions étudiées

3èmes journées de médecine interne du CHU d'Oran
**Le rôle du médecin généraliste dans la prise
en charge de pathologies internes souligné**

Ras El Ain

Un blessé dans le renversement d'une voiture



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Pour dynamiser les espaces des établissements de jeunes

Le Ministère de la Jeunesse élabore une carte opérationnelle globale

Le ministère de la Jeunesse a élaboré une carte opérationnelle globale visant à orienter les efforts vers la dynamisation des espaces pédagogiques des établissements de jeunes et le renforcement de leur attractivité, au sein d'une approche participative qui conforte le rôle des associations comme partenaire actif, indique, lundi, un communiqué du ministère. Dans le cadre de "l'appel au financement de projets d'associations de jeunes au titre de l'année 2025, le ministère a mis au point une carte opérationnelle globale visant à orienter les efforts vers la dynamisation des espaces péda-

gogiques des établissements de jeunes et le renforcement de leur attractivité et ce, à travers l'introduction d'un ensemble de projets innovants visant à soutenir la dynamique locale et à promouvoir l'action associative dans les espaces de jeunes", précise la même source. Cette carte repose sur "une approche participative fondée sur la réalisation d'objectifs communs, garantissant la durabilité et l'impact positif, en vue de répondre aux aspirations des jeunes et de renforcer le rôle des associations comme partenaire actif dans le développement", lit-on dans le communiqué.

Algérie - Etats Unis

Atelier de formation à Alger sur les cryptomonnaies



Les travaux d'un atelier de formation consacré aux "cryptomonnaies", organisé par le ministère de la Justice en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, ont débuté, dimanche à Alger, au profit des magistrats, des officiers de la Police judiciaire ainsi que des analystes financiers de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) et de la Banque d'Algérie. Cet atelier vient en complément de celui organisé en juillet dernier sur "le renseignement d'origine sources ouvertes", encadré par le Programme international d'assistance et de formation aux enquêtes criminelles (ICI-

TAP), relevant du département américain de la Justice. Dans son allocution à cette occasion, le secrétaire général du ministère de la Justice, M. Mohamed Regaz, a salué "la coopération fructueuse" avec l'ambassade des Etats-Unis en matière de "développement des compétences dans les domaines d'intérêt commun". Il a indiqué que le choix de cette thématique vitale traduit "la volonté commune des deux pays d'être en phase avec les défis contemporains, notamment ceux relatifs à la lutte contre les crimes financiers transfrontaliers, qui constituent une menace à la sécurité économique et à la souveraineté des Etats".

Programme des jeunes professionnels

Les jeunes algériens invités à postuler

Le ministère de la Jeunesse a invité, lundi dans un communiqué, les jeunes algériens à postuler au Programme des jeunes professionnels (PJP), lancé par la Banque africaine de développement (BAD), afin de former de jeunes leaders capables de contribuer au développement en Afrique, précisant que la date limite d'inscription est fixée au 30 novembre courant. Le ministère de la Jeunesse a appelé les jeunes algériens "à saisir cette opportunité internationale exceptionnelle

pour renforcer leur présence sur la scène africaine et promouvoir leurs parcours", selon la même source. Le PJP est "une opportunité prometteuse pour les jeunes talents ambitieux afin de représenter l'Algérie dans l'un des programmes les plus importants du continent", a souligné le ministère, ajoutant que "l'inscription se fait via le lien suivant : <https://www.afdb.org/en/vacancy/young-professionals-program-88098>](<https://www.afdb.org/en/vacancy/young-professionals-program-88098>).

Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Installation du nouveau chef de cabinet



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a procédé, dimanche, à l'installation de M. Mohamed Taiba en tant que chef de cabinet, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la cérémonie d'installation, Mme Meddahi a appelé les cadres et les fonctionnaires à œuvrer à "concrétiser les objectifs fixés et à intensifier les efforts pour le développement du secteur du tourisme,

de l'artisanat et des métiers" qui constitue "l'un des piliers du développement local". Elle a également souligné la nécessité de "conjuguer les efforts et de renforcer la coordination entre les différents acteurs, afin de relever les défis et d'atteindre les objectifs escomptés, dans le cadre du renforcement de la croissance du tourisme domestique et de la promotion des métiers et des industries artisanales productives".

Kinshasa

Le Conseil de la nation participe à la 47ème Conférence de l'UPA

Une délégation du Conseil de la nation participera, dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement, aux travaux de la 47ème Conférence de l'Union parlementaire africaine (UPA) et de la 84ème Session de son Comité exécutif, prévus du 18 au 22 novembre à Kinshasa (République démocratique du Congo), a indiqué lundi un communiqué du Conseil de la nation. Chargé par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, la délégation participant à ces travaux est composée du membre du Conseil de la nation et du Parlement panafricain, Mohamed Amroune, et des sénateurs Kaddour Ber-

radja, Rachid Laïb et Laïd Bougouffa, précise le communiqué. Lors de la 47ème Conférence de l'UPA, les participants "discuteront de la question du renforcement de la souveraineté nationale des pays africains pour un développement durable et des défis liés à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables en Afrique", souligne la même source. Au cours des travaux, les membres du Comité exécutif procéderont à l'adoption du programme d'action de l'UPA pour l'année 2026 et de son projet de budget, et examineront plusieurs questions organisationnelles, conclut le communiqué.

A l'ère de la transformation numérique

Journée d'étude prochainement sur les défis des données à caractère personnel

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) organisera le 24 novembre, une journée d'étude sous le thème "les défis des données à caractère personnel à l'ère de la transformation numérique, sécurité cybernétique et intelligence artificielle", a indiqué, dimanche, un communiqué de cette instance. Cette journée d'étude sera dédiée aux délégués à la protection des données à caractère personnel au niveau des ministères, des instances et institutions publiques dans le but de renforcer leurs connaissances et d'unifier les visions et pratiques relatives

à la protection des données à caractère personnel au niveau des administrations et institutions publiques, notamment en ce contexte de transformation numérique". L'évènement verra la participation d'experts spécialisés et d'enseignants universitaires pour présenter "une vision approfondie autour de la réalité de la protection des données à caractère personnel dans la législation nationale et les dispositions pénales y afférentes, les exigences de la conformité à la loi 18-07, outre l'analyse de l'impact de la transformation numérique sur la protection de la vie privée".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Un contrat entre Naftal et l'allemand de pneumatiques «Continental» Vers une chute spectaculaire des prix

Par B.Kamel

Devant la pénurie des pneus en Algérie, l'offre insuffisante et le choix limité voire restreint (c'est selon), l'Algérie a décidé d'importer plus d'un million de pneus d'Allemagne et ce pour satisfaire les besoins actualisés du marché national qui seraient équivalents à 7 millions d'enveloppe par an. Encore qu'il s'agirait là que d'une première étape d'un processus de dotation du marché national en pneus. Volant au secours des automobilistes et des propriétaires véhicules lourds, la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a signé, lundi à Alger, un contrat commercial avec le fabricant allemand de pneumatiques Continental, portant sur l'importation de 1,5 million d'unités destinées aux véhicules légers et poids lourds. Cette nouvelle acquisition de pneus importés sera répartie en plusieurs lots d'unités de pneumatiques. Une bonne nouvelle donc pour les automobilistes.

Le partenariat va démarrer avec une première livraison dans sa phase initiale estimée à un million d'unités ce qui porte à croire que la phase suivante pourrait porter sur un nombre d'unités encore plus significatif. Pas la peine pour les usagers des routes nationales de s'en inquiéter ou de s'en alarmer. Les prix des pneumatiques vont indubitablement et forcément chuter. Entre dysfonctionnement du marché local et dérèglement de la distribution en raison de l'insuffisance de l'offre, la filière algérienne des pneumatiques tente toujours de se redresser et de remonter en surface afin de répondre à une demande sans cesse en croissance ces dernières années avec notamment la création de nouvelles



usines de construction automobiles dont Fiat à Oran et d'autres au Centre et à l'Est du pays outre la décision d'importation de véhicules de moins de trois ans d'âge.

Ce qui, a priori, a augmenté la problématique d'acquisition des pneumatiques neufs. Le partenariat Naftal-Allemagne a été conclu par Khaled Laimeche, directeur de la branche commercialisation de Naftal et le directeur de Continental pour l'Afrique du Nord, Bulent Erdogan. L'objectif est de fournir au consommateur algérien un produit de qualité à même de lui permettre de s'adapter aux nouvelles exigences du Code de la route en Algérie, qui met fin et radicalement aux accidents de la route à travers notamment la mise en place de dispositions réglementaires dissuasives et autres plus sévères et plus durcies que dans les Codes de la route précédents. Présidée par le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, la cérémonie de signature a connu la participation du directeur exécutif de Continental pour l'Europe, l'Afrique le Moyen Orient, Hoyos Ferdinand, par visioconférence, ainsi que le secrétaire général du syndicat national de

Naftal, Abdelhak Omrani et des cadres dirigeants de l'entreprise. Lors d'un point de presse tenu en marge de la cérémonie de signature, M. Cherdoud a indiqué que cet accord "nous permettra de répondre rapidement aux besoins du marché et de rétablir les prix à leur juste niveau". Pour lui, la mise en œuvre de ce partenariat offrira aux consommateurs "des pneumatiques de qualité premium à des tarifs compétitifs", avec des baisses de prix estimées entre 35% et 55% pour des produits de même catégorie. "Cela contribuera à une baisse significative des prix", a-t-il assuré. Le contrat prévoit l'importation de 1 million de pneus pour véhicules légers et 500.000 pneus pour poids lourds. La vente sera assurée à travers le réseau de distribution de Naftal, qui compte plus de 2.000 points de vente sur l'ensemble du territoire national. Naftal a également annoncé qu'un deuxième marché, portant sur l'importation de 4,5 millions de pneumatiques, sera lancé avant la fin de l'année en cours. Il concernera 3 millions d'unités pour véhicules légers et 1,5 million pour poids lourds.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le courage de nos pompiers à saluer

La direction générale de la protection civile est par excellence le corps engagé à faire face à tous les dangers guettant le citoyen algérien. C'est ma propre définition que je tiens à attribuer à ce vaillant corps protecteur. Contrairement à ce que nous avons comme préjugés, la mission principale d'un pompier ne sert pas uniquement pour éteindre les feux et maîtriser les incendies. Le pompier est également là pour protéger le citoyen lors d'effondrements d'immeubles, vieux bâti et des terrains. Il est également mobilisé lors de graves inondations. Cela se fait soit par intervention quand le danger est là ou par prévention, quand le danger est potentiel. L'on appelle en urgence et à n'importe quel moment de la journée le SAMU de la protection civile que tout le monde connaît sous le numéro vert. Quand un malade est atteint gravement et nécessite un transfert en urgence vers un établissement hospitalier, ses champs d'intervention sont largement diversifiés. Ce n'est pas pour rien que le corps des sapeurs-pompiers algérien est classé parmi les plus efficaces du monde. Cette qualité a été constatée lors de ses interventions réussies dans des pays étrangers où ses missions humanitaires ont été accomplies avec prouesses chez des pays frères ou des pays amis. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle je tiens par le biais de ce p'tit espace d'expression, à rendre un fervent hommage à nos jeunes sapeurs-pompiers qui ne cessent de donner les plus solennels exemples en matière d'engagement et d'abnégation. Ils sont là, à tout moment et à tout endroit, en train de rendre d'immenses services à la nation et dont cette même nation en est solennellement reconnaissante. À l'égard des policiers, des gendarmes et des soldats de l'ANP ainsi que des autres corps sécuritaires, sont des enfants du peuple et ils sont là pour servir ce même peuple. Une nation en bonne entente avec elle-même et reconnaissant ses bienfaits et ses qualités louables, est une nation qui serait candidate pour une ascension fulgurante vers les cimes de la gloire. Je n'apprends rien à nos chers lecteurs en disant que la réussite d'un peuple donné est la conséquence logique du labeur de dévouement envers ses objectifs et ses idéaux et surtout, surtout de respect envers soi... saluons donc, et continuons ...

Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés portant notamment sur la promotion de circonscriptions administratives, dans les Hauts Plateaux et le Sud, en wilayas à part entière et au suivi de projets dans plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS: "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés portant notamment sur la promotion de circonscriptions administratives, dans les Hauts Plateaux et le Sud, en wilayas à part entière, au suivi de l'avancement des travaux de réalisation de la mine de Gara Djebilet et de la ligne ferroviaire minière Tindouf-Béchar, à la réalisation du Centre hospitalo-universitaire d'une capacité de 500 lits à Constantine et à l'acquisition d'équipements spéciaux au profit de l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN). Après présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semai-

nes et suite aux interventions de Mesdames et Messieurs les ministres concernant les exposés à l'ordre du jour, Monsieur le président de la République a donné des instructions, des directives et des orientations. Le président de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'origine des feux de forêt ayant touché plusieurs wilayas du pays en même temps le week-end dernier. Il a enjoint au ministre des Finances de préparer un projet de revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG). Il également a enjoint au ministre des Finances de préparer un projet de revalorisation de l'allocation chômage. Ceci en "plus de la nécessité d'un contrôle permanent et continu des places et espaces publics, en termes de sécurité et d'hygiène, à travers les différentes wilayas du pays. L'impératif d'obliger les propriétaires de véhicules de transport public et privé à respecter les conditions d'hygiène dans les différentes villes et sur toutes les lignes, notamment à Alger et dans les wilayas touristiques. Concernant la promotion de circonscriptions administratives, dans les Hauts Plateaux et le Sud, en wilayas à part entière, le Conseil des ministres a approuvé la teneur de l'exposé portant promotion de onze (11) circonscriptions administratives, dans les Hauts Plateaux et le Sud, en wilayas à part entière. Il

s'agit d'Aflou, de Barika, de Ksar Chellala, de Messaad, d'Aïn Oussara, de Bou Saâda, d'El Abiodh Sidi Cheikh, d'El Kantara, de Bir El Ater, de Ksar El Boukhari et d'El Aricha. Après approbation, Monsieur le président de la République a donné des instructions pour entamer immédiatement les procédures administratives, avec les deux chambres du Parlement. Quant à la ligne ferroviaire minière Tindouf-Béchar, le président de la République a enjoint au ministre des Travaux publics de préparer l'inauguration de la nouvelle ligne ferroviaire, en plein désert, reliant Tindouf à Béchar, dans son intégralité, en janvier 2026, pour sa mise en exploitation officielle, en faisant de cet événement une journée de fête immortalisant cette réalisation nationale d'envergure, marquant l'entrée de l'Algérie dans une nouvelle ère, celle des grandes étapes économiques franchies par le peuple algérien sur la voie du développement de son pays. Concernant les travaux de réalisation de la mine de Gara Djebilet, le président de la République a ordonné le lancement de l'utilisation et de l'exploitation locale du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet à partir du premier trimestre de 2026. Cet événement, le premier du genre dans l'histoire de l'Algérie indépendante, incarne un message fort, celui d'une nouvelle orien-

tation algérienne consacrant le principe de la souveraineté économique et de la diversification des ressources du pays hors hydrocarbures. Il a aussi donné des instructions fermes pour redoubler d'efforts, autant que faire se peut, étant donné que ce projet stratégique verra bientôt le jour, dans toutes ses sections et structures, le Conseil des ministres ayant approuvé la création de nouvelles usines de traitement du minerai de fer à Tindouf, Béchar et Naâma. Le chef de l'Etat a ordonné de faire en sorte que la première cargaison du minerai de fer soit acheminée, via la ligne ferroviaire, vers le complexe sidérurgique Tosyali d'Oran, à partir de 2026. L'Algérie aura ainsi franchi la première étape vers la réduction de la facture d'importation du minerai de fer et la réalisation progressive de l'autosuffisance. Le Conseil des ministres a également approuvé le projet de réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU) à Constantine, d'une capacité de 500 lits, ainsi que le marché d'acquisition d'équipements spéciaux au profit de l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN). La réunion du Conseil des ministres s'est achevée par l'approbation de décrets et de décisions individuelles portant nominations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OMS s'attaque aux mégots

À Genève, la COP11 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac s'ouvre cette semaine sous un mot d'ordre : faire du mégot de cigarette un symbole mondial de pollution. L'idée d'interdire purement et simplement les filtres, plastiques et toxiques, n'est plus taboue. «La meilleure solution pour l'environnement serait de les supprimer», assène Andrew Black, chef par intérim du secrétariat de la CCLAT. Quatre mille cinq cents milliards de mégots sont jetés chaque année, devenant le déchet le plus répandu sur la planète. Non biodégradables, chargés de nicotine et de métaux lourds, ils contaminent les sols, les fleuves, les océans. Pour l'OMS, le lien entre tabac et climat est désormais établi. «Ces plastiques sont la première source de pollution des eaux», insiste Rüdiger Krech, directeur du programme Environnement et Changement climatique. Filtre ou pas, la toxicité reste la même, et l'industrie le sait. Elle contre-attaque en s'invitant, souvent en coulisses, au cœur des débats. L'OMS le répète : le lobby du tabac tente d'«infiltrer et saboter» la conférence. Derrière les mégots, un autre front : les nouveaux produits nicotiniques. Cigarettes électroniques, tabac chauffé, sachets aromatisés... L'OMS vient de fixer ses «lignes rouges». Tous présentent des risques, aucune preuve ne démontre leur bénéfice net, et leur marketing ciblant les jeunes est jugé alarmant. Plus de 15 millions d'adolescents vapotent déjà. Les chercheurs alertent : manque scolaire, troubles cognitifs, addiction précoce. Une «violation des droits de l'enfant», selon une étude publiée dans la revue BMJ. L'industrie réplique en invoquant la «réduction des risques», mais l'OMS balaie l'argument : substituer la combustion ne suffit pas à protéger la population. L'enjeu, dit-elle, n'est pas d'organiser la concurrence entre produits, mais de réduire la demande. Avertissements sanitaires, interdiction des arômes, taxation renforcée, régulation du commerce en ligne : le menu réglementaire s'annonce copieux. Genève sera donc un monde où le tabac tue plus de 7 millions de personnes chaque année, la bataille se joue désormais aussi sur les plages, dans les rivières et jusque dans les algorithmes des réseaux sociaux. L'OMS veut l'écrire noir sur blanc : la lutte antitabac est aussi une politique climatique. Et les mégots en sont le premier champ de bataille.

Industrie

Lancement d'un diagnostic global des unités en difficulté

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a indiqué, jeudi à Alger, que son département ministériel avait entamé une opération de classification et de diagnostic approfondi des unités industrielles confrontées à des difficultés financières et de production, en vue d'améliorer leur situation et leur rendement et ce à travers l'implication de commissions d'experts qui se déplaceront vers ces unités. Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Bachir a précisé qu'un certain nombre d'unités industrielles connaissaient un gaspillage dans l'exploitation du foncier industriel, en plus de difficultés financières et de production, le ministère ayant procédé ainsi à leur classification afin qu'elles fassent l'objet d'un suivi particulier et d'un diagnostic approfondi par des équipes d'experts chargées de formuler des propositions concrètes pour relancer leur activité. L'objectif de cette démarche est d'améliorer les performances, d'employer la main-d'œuvre et d'atteindre la rentabilité, notamment par la recherche de nouveaux partenariats bénéfiques pour ces unités et l'exploitation du fon-

cier industriel excédentaire pour la réalisation de projets supplémentaires, a ajouté le ministre. A ce titre, M. Bachir a évoqué la situation de l'Entreprise nationale de Grande menuiserie de l'Est (DIVINDUS AMM Ex GME), dans la wilaya d'El Tarf, qui enregistre une amélioration grâce à une meilleure maîtrise de la rentabilité économique et de l'autofinancement. Le plan de redressement de cette entreprise prévoit l'élargissement de ses activités à la menuiserie aluminium et plastique, ce qui permettra la création de nouveaux emplois. S'agissant du groupe des industries agroalimentaires "AGRODIV", le ministre a indiqué que le groupe fait face à "une forte concurrence", sur un marché où il détient 20% de la production de farine, 20% de la semoule, 9% de l'huile de table et 8% des pâtes alimentaires, précisant que le groupe AGRODIV met en œuvre un programme structurel visant à contribuer à la garantie de la sécurité alimentaire nationale. Ce programme prévoit l'approvisionnement régulier du marché national en produits de large consommation, la commercialisation à des prix compétitifs, la réhabilitation des unités de production, le renforcement de l'intégration entre les activités agricoles et industrielles.

Air Algérie

Des avions modèles pour la conquête d'autres continents

Par Nadira F.

La compagnie nationale Air Algérie anticipe une hausse de 8 à 9 % du nombre de voyageurs avant fin 2025. La compagnie nationale qui subissait les tirs croisés des voyageurs algériens pour non-respect de certaines prestations de services, mise sur sa modernisation surtout puisque la concurrence est féroce avec les autres compagnies, mais aussi sur l'ouverture de nouveaux marchés, pour renforcer sa position parmi les transporteurs régionaux les plus compétitifs. Le PDG de cette compagnie vient de promettre de nouvelles surprises selon ses

propos pour l'année 2026 sans plus de détails. En effet, le PDG de la compagnie nationale Air Algérie, Hamza Benhamouda, promet de «nouvelles surprises» pour 2026 grâce aux futurs avions long-courriers. Le PDG d'Air Algérie annonce une nouvelle phase d'expansion dès 2026, portée par l'arrivée d'avions modernes capables d'ouvrir des lignes long-courriers vers plusieurs capitales. Il a en outre confirmé, dans des déclarations dans ses différentes sorties, que le début de l'année 2026 «verra de nouvelles surprises» grâce à l'entrée en service de nouveaux appareils. Ces avions, plus performants, permettront à la compagnie de se

lancer sur des routes long-courriers et d'étendre son réseau vers des capitales situées sur différents continents. Dans un entretien accordé à Bloomberg le PDG Hamza Benhamouda a réitéré cette promesse en soulignant que 2026 marquera une étape importante dans la stratégie d'expansion internationale d'Air Algérie. Il promet de «nouvelles surprises en 2026», rapporte le journal électronique. Le patron du pavillon national a également fait état d'une croissance prévue entre 8 et 9 % du nombre de passagers transportés en 2025, un indicateur qui confirme la dynamique positive observée depuis plusieurs mois.

Réseau électrique

Plus de 100.000 exploitations agricoles raccordées depuis 2020

Plus de 100.000 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique depuis 2020, a indiqué samedi à Alger le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, mettant en avant les efforts du secteur dans le renforcement de la production agricole nationale. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre regroupant les responsables du secteur autour du thème "Pour un service public de qualité", le ministre a précisé qu'"à ce jour, le groupe Sonelgaz a raccordé 100.432 exploitations agricoles au réseau électrique", sachant que le programme de raccordement des exploitations agricoles à l'énergie a été lancé en 2020, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer le raccordement électrique et à réaliser la sécurité alimentaire.

Mettant en avant les efforts du secteur en matière de raccordement énergétique, M. Adjal a fait savoir que le taux de couverture en électricité avait atteint 99%, avec plus de 12,5 millions de clients, tandis que le taux de couverture en gaz a dépassé 72%, avec plus de 8,2 millions de clients. S'agissant du programme de déploiement de stations de recharge pour véhicules électriques, M.Adjal a affirmé que 1.000 points de recharge ont été réalisés à travers le territoire national, y compris sur l'autoroute Est-Ouest, précisant que leur mise en service interviendra "dès la finalisation du cadre réglementaire et juridique à l'étude". Parallèlement, 17 millions de détecteurs de monoxyde de carbone ont été installés "gratuitement" par les services du secteur dans les foyers à travers toutes les wilayas, a-t-il ajouté, soulignant que l'opération "va bon train". De plus, les services du secteur ont procédé au raccordement à l'électricité de 05 usines de dessalement de l'eau de mer "avant les délais prévus" afin que les citoyens puissent être alimentés en eau potable, a fait savoir le ministre, ajoutant "qu'il sera prochainement procédé à l'étude et à la réalisation de projets de raccordement de trois (3) nouvelles stations". Abordant le programme de développement des énergies renouvelables, qui vise à atteindre une production de 15.000 MW à partir de sources renouvelables à l'horizon 2035, M.Adjal a fait état du lancement effectif de la réalisation de la première tranche de ce programme, d'une capacité de 3.200 MW répartis sur 14 wilayas. Par ailleurs, les services du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables préparent le lancement d'un nouveau programme visant à alimenter en électricité les régions enclavées et éloignées du réseau, notamment dans le Sud du pays, par des dispositifs solaires individuels et des centrales photovoltaïques hors réseau "off-grid", a annoncé le premier responsable du secteur. Dans le domaine de l'hydrogène, le ministre a mis en avant les capacités et atouts importants dont dispose l'Algérie, relevant que la feuille de route nationale pour le développement de l'hydrogène-

ne est entrée dans sa deuxième phase, relative aux projets pilotes, où "des études de faisabilité technique et économique ont été lancées pour déterminer les capacités et les spécifications en vue de projets plus performants et plus rentables". Aussi, dans le cadre de la promotion de l'énergie nucléaire, notamment à usage médical, M. Adjal a expliqué que son département ministériel œuvrait à orienter le Centre de recherche nucléaire vers la production des isotopes radioactifs et des radiopharmaceutiques nécessaires au diagnostic et au traitement des patients, soulignant que cette démarche permettra de réduire les radiations nucléaires, d'optimiser la gestion des déchets radioactifs, de limiter les importations dans ce domaine, d'améliorer la prise en charge des malades et de réduire les durées de traitement. S'agissant des projets de coopération internationale, le ministre a souligné l'importance du projet d'interconnexion électrique entre le Nord et le Sud du bassin méditerranéen, qui ouvre des perspectives prometteuses pour l'exportation de l'électricité propre, confortant ainsi la position de l'Algérie en tant que principal fournisseur d'énergie à l'Europe et en Afrique. Pour ce qui est de la création du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, M.Adjal a précisé qu'elle vient concrétiser la volonté du président de la République d'accélérer la cadence de mise en œuvre du programme de transition énergétique, faisant état de l'élaboration de deux projets de décrets exécutifs pour l'organisation de l'administration centrale de ce ministère et du ministère des Hydrocarbures et des Mines, en vue de définir clairement les missions, d'améliorer la gouvernance et de renforcer les mécanismes de suivi. A cela s'ajoute une circulaire visant à encadrer les relations de travail au niveau des directions de l'énergie et des mines dans les wilayas et des instances ministérielles, pour accompagner cette phase de transition dans le secteur, en mettant l'accent sur le programme de numérisation pour une meilleure performance et un service public de qualité, ajoute M. Adjal.

Feu de forêts à Tipasa Près de 191 hectares de forêts et d'arbres fruitiers détruits

Près de 191 hectares de surfaces forestières et d'arbres fruitiers ont été détruits dans les incendies qui se sont déclarés jeudi dernier dans quatre communes de l'Ouest de Tipasa, a fait savoir le wali de Tipasa. Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Amine Benchaoulia a expliqué, que "le bilan des évaluations préliminaires fait état de la destruction de 191 hectares de forêts et d'arbres fruitiers, tandis que les commissions d'enquête engagées sur le terrain n'ont constaté aucune autre perte notable,

notamment concernant les habitations". Il a précisé, à ce sujet, que "les agriculteurs seront indemnisés pour les pertes subies". Selon les constats préliminaires des commissions d'enquête dépêchées sur le terrain samedi, les dégâts portent sur des cultures, des arbres fruitiers, du matériel d'irrigation, quelques têtes de bétail ainsi que des ruches, a-t-il ajouté. Le wali a souligné, en outre, que "des rapports seront transmis aux autorités centrales, à l'issue des enquêtes et opérations de recensement, en vue de l'affecta-

tion de dotations financières pour l'indemnisation des agriculteurs". Les espaces forestiers touchés dans les communes de Beni Milek, El Arhat, Messelmoun et Hadjret Ennous feront l'objet de campagnes de reboisement avec la participation de la société civile, a-t-il dit. Concernant l'origine des incendies, le wali a indiqué que les services de sécurité ont engagé des enquêtes dès le déclenchement des feux et que leurs conclusions seront rendues publiques une fois les investigations achevées.

Examens du Baccalauréat et du BEM 2026 Les inscriptions ouvertes en ligne à partir du 18 novembre 2025

Le ministère de l'Éducation lance mardi les inscriptions aux examens du BEM et du Baccalauréat (session 2026) via le système d'information du ministère et les sites web de l'ONEC. Le ministère de l'Éducation nationale indique que les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2026) débuteront mardi via le système d'information du ministère et les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC), indique mardi un communiqué. «Les inscriptions des élèves scolarisés et des candidats libres aux examens du BEM et du Baccalauréat (session 2026) débuteront mardi 18 novembre 2025 et

s'étaleront jusqu'à mercredi 17 décembre 2025 à minuit», précise le communiqué, soulignant que l'opération consiste à remplir le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'ONEC, sans soumettre de dossier papier. Pour les candidats scolarisés, les inscriptions s'effectuent via la plateforme numérique du système d'information du ministère de l'Éducation nationale, et ce sont les directeurs des établissements scolaires qui procèdent à l'inscription des élèves concernés. Les candidats libres, quant à eux, doivent remplir le formulaire électronique disponible sur les sites web de l'ONEC pour le BEM et

sur le lien pour le Baccalauréat. Des comptes personnels sont créés pour chaque candidat et seront utilisés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats. Pour les candidats scolarisés, un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève sur le système d'information. Les parents peuvent obtenir les informations de ce compte via lien dédié à l'espace parents ou auprès de l'administration de l'établissement. Le candidat libre doit créer son propre compte (nom d'utilisateur, mot de passe) via les sites de l'ONEC, selon le cas. Les droits d'inscription seront réglés uniquement via le service de paiement électronique avec la carte monétique EDHABIA d'Algérie Poste, en utilisant le compte du candidat, et ce, en accédant au site pour les candidats scolarisés, et sur le lien ou le lien, selon le cas, pour les candidats libres, conclut le communiqué.

Aéroport de Tlemcen Saisie de 5 pistolets automatiques de fabrication ancienne



Les agents de l'inspection principale des passagers à l'aéroport de Messali Hadj à Tlemcen, rattachés à l'Inspection des douanes de Tlemcen, ont réussi à déjouer une tentative de contrebande de 5 pistolets automatiques traditionnels de fabrication ancienne, dissimulés dans les bagages personnels d'un passager, lors du traitement d'un vol en provenance de la ville de Lille en France, selon un communiqué de la direction générale des Douanes (DGD). La même source a

ajouté que «la marchandise a été saisie et le contrevenant a été remis aux autorités judiciaires compétentes pour poursuivre les procédures légales». Il convient de noter que cette opération reflète la vigilance constante des agents des douanes mobilisés aux niveaux des points de passage frontaliers, ainsi que leur engagement continu à protéger les œuvres d'art et le patrimoine culturel national et mondial contre les opérations de contrebande.

BMS Fortes pluies mardi dans plusieurs wilayas

De fortes pluies affecteront, lundi et mardi, plusieurs wilayas du pays, indique un BMS, émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance «Orange», le Bulletin météorologique spécial (BMS) concerne les wilayas de Chlef, Sidi Bel Abbès, Mascara, Saida, Relizane, Tiaret, Tissemsilt, Médéa, Bouira, Tizi-Ouzou, le nord respectivement de Naâma, El Bayadh, Djelfa, Laghouat et M'sila, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm, la validité du BMS étant en cours jusqu'à lundi à 21h00. Les wilayas d'Oran, Tlemcen, Ain Temouchent et Mostaganem sont également concernées par le BMS et ce, de lundi à 12h00 à mardi à 12h00, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm. Les pluies affecteront aussi les wilayas d'Alger, Boumerdes, Blida, Tipasa et Ain Defla de lundi à 13h00 à mardi à 03h00, avec des quantités variant entre 20 et 40 mm.

Protection civile Un accident de bus fait 14 blessés à Mostaganem



Un accident de la route s'est produit ce lundi matin dans la wilaya de Mostaganem, entraînant des blessures pour 14 personnes, indique un communiqué de la Protection civile, précisant que les services de secours sont intervenus à 08h22 pour un incident impliquant le dérapage et le renversement d'un bus de transport de passagers sur la route nationale N° 17, dans la commune d'Ain Nouissi. Les 14 victimes ont été rapidement secourues et transportées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Les opérations de secours sont en cours, et les autorités mettent tout en œuvre pour s'assurer de la sécurité des blessés. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident.

Affaire d'agression d'un citoyen La Gendarmerie nationale ouvre une enquête

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé, hier dimanche dans un communiqué, l'ouverture d'une enquête après la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'une vidéo dans laquelle un citoyen montre des traces d'agression qu'il impute à un des éléments de ce corps de sécurité. «Le Commandement de la GN porte à la connaissance de l'opinion publique que suite à la circulation sur les réseaux sociaux d'une vidéo publiée par un citoyen sur sa page Facebook, dans laquelle il montre des traces d'agression avec coups et blessures qu'il impute à un des éléments de la GN, une enquête a été immédiatement ouverte sur l'affaire pour établir les faits, situer précisément les responsabilités et prendre toutes les mesures légales nécessaires», précise le communiqué. Après avoir souligné «le caractère individuel et isolé de cet incident», le Commandement de la GN «rejette fermement tout acte portant atteinte à la réputation de l'institution de la GN, en tant que corps de sécurité qui veille à la sécurité des citoyens et à la protection de leurs biens, et susceptible d'entamer la confiance qui lie le citoyen aux éléments de la GN, réputés pour leur discipline et leur sens de responsabilité», lit-on dans le communiqué.

ENSIA et l'ENSM Les diplômés de la promotion 2026 bénéficieront de contrats d'embauche directe

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a indiqué, samedi à Alger, que les 157 diplômés de la promotion 2026 de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA) et de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques (ENSM) bénéficieront de contrats d'embauche directe dès leur graduation. Dans une déclaration, après avoir présidé, avec le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, l'ouverture du Salon offres d'emploi, au Pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddaden de Sidi Abdallah, M. Baddari a précisé que "les diplômés de la promotion 2026 de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA) et de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques (ENSM), bénéficieront de contrats d'embauche dans diverses entreprises économiques et de services nationales, dans le cadre des efforts visant à diversifier et moderniser l'économie nationale et à créer un environnement propice à l'innovation".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEEN

DAIRA DE BENSEKRANE

COMMUNE DE BESEKRANE

Service des marchés

Tel : / 043402505fax 043402502

ولاية تلمسان

دائرة بن سكران

بلدية بن سكران

مصلحة الصفقات

رسم التعريف الجني : 098713249057117

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/ 2025

Conformément à la loi N° 23-12 Du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
Conformément au décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'assemblée populaire communale de Bensekrane lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour réaliser le projet suivant : Réalisation du service des archives de la commune
Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers de charges auprès du bureau de service des marchés de l'A.P.C contre paiement d'une somme de 7.000,00 DA des frais du cahier des charges auprès du trésorier des impôts intercommunale. L'offre présentée sera accompagnée obligatoirement : du certificat de qualification et classification en bâtiment, activité principale, classifiés à la catégorie 03 ou plus en plus un attestation de bonne exécution pour un projet de même nature (construction d'un immeuble public), de l'état de renseignement dûment complété, sur les matériaux spécifiques acquis par l'entreprise pour la réalisation des travaux. Les offres doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique, une offre Financière

A- le dossier de candidature: le dossier de candidature contient :

- 01- déclaration de candidature datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- 02- déclaration de probité datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- 03- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 04- Copié de statut particulier de la personne morale.
 - Capacité professionnelle : copié de Certificat de qualification & Classification professionnelle (catégorie 03 ou plus), en bâtiment, activité principale
- 05- Capacité financière : les bilans financiers des trois dernières années (2022-2023-2024) certifiés par un commissaire aux comptes ou visés par les services des impôts et les références bancaire ou attestation de solvabilité bancaire récente.
- 07- Les références Professionnelles doivent être justifiées par la production des attestations de bonne exécution signée par le représentant du service contractant : au moins un projet de même nature (construction d'un immeuble public)
- 08- déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste qui ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 75 du décret présidentiel N° 15-247 Du 16/09/2015 (JO N° 50) portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- 09- un exemplaire de jugement si l'entreprise est en redressement judiciaire.

B- offre technique : L'offre technique contient :

- 1- Déclaration à souscrire rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- 2- Le planning de réalisation des travaux.
- 3- Cahier des charges paraphé, signé et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 04- les moyens humains : doivent d'être justifiés et les moyens Matériels : doivent d'être justifiés
- 05- un mémoire technique justificatif rempli signé et cacheté

C-offre Financière : L'offre financière contient :

- 1- La lettre de soumission remplie et signée.
- 2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli signé et cacheté.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli signé et cacheté
- 4- L'éventuel rabais qui sera insérer dans une enveloppe a part. (singé et cacheté)

Ces trois dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant : La dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

« a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05 /2025

PROJET : Réalisation du service des archives de la commune

L'enveloppe extérieure doit être anonyme, bien fermée et ne porte aucune mention du soumissionnaire : Toute offre portant des dispositions contraires sera déclarée non conforme. Si l'enveloppe extérieure n'est pas bien fermée et marquée comme indiqué ci-dessus, le Maître de l'ouvrage ne sera en aucun cas responsable de son sort égaré.

Les offres devront être déposées au secrétariat général de : la commune de Bensekrane wilaya de Tlemcen -

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter du premier jour de la date de parution du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et au moins dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveau national, et dans au moins deux (02) presses électroniques, et le dépôt des offres est fixé du dernier jour de la préparation de huit heures (08h) jusqu'à 13 h 45 h, et l'ouverture sera le même jour à 14 h au siège de l'A.P.C. (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant). La validité des offres est égal la durée de préparation des offres (10) jours augmenté de trois (03) mois à compter du dernier jour du dépôt des offres

Tous les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

Les Documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché publics dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de sa saisine.

Le Président de l'A.P.C

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION WILAYA DE NAAMA
NIF : 415024000045103

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 34/2025

La Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama lance un avis d'appel d'offre ouvert avec Exigence de capacités minimales dans le cadre des Travaux des VRD d'Habitat Rural Groupé à Travers les Wilayas du Sud et des Hauts Plateaux- Programme 2019-

Lot : Achèvement Voirie (2^{ème} Tranche) Lotissement (122+28+40+80+50+10+5+2+3) HRG Commune de Djeniene Bourezg

Seules les entreprises qualifiées Conformement aux exigences et conditions des cahiers des charges sont concernées
ouvert avec exigence de capacités minimales ayant: par cet avis d'appel d'offre

Conditions minimales d'éligibilité

- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (04) et plus comme activité principale en travaux publics en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- Avoir réalisé au moins un projet de même nature (Voirie en BB), justifiées par attestation de bonne exécution délivrée par le Service Contractant.
- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent bénéficier d'un seul lot et l'évaluation des Offres se fera dans l'ordre décroissant.

Les soumissions constituées comme suit :

Le dossier de candidature contient : Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise; Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

L'offre technique contient : La déclaration à souscrire, un mémoire technique justificatif.

L'offre financière contient: la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les soumissions constituées des offres techniques, financières et dossier de candidature accompagnée des pièces exigées (voir l'article 17 page 16), devront être déposées au secrétariat de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama boulevard cheikh Bouamama, wilaya de Naama.

Les offres techniques, financières et dossier de candidature devront être distinctes et continues dans les plis séparées avec indication pour chaque plis (offre technique) et (offre financière) et (dossier de candidature) Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°34/2025

Travaux des VRD d'Habitat Rural Groupé à Travers les Wilayas du Sud et des Hauts Plateaux- Programme 2019-
Lot N° :

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres sera pendant le dernier jour de la durée de préparation des offres quinze (15) jours et ce à partir de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale Avant 12:00 heure). L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la préparation des offres à 14h:00 au siège de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama, les soumissionnaires sont invités à y assister et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015034 18.11.2025

«GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS »



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEEN

N.I.F. n° : 099913026221746

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95- Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net - E - mail : starrtlemcen@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES
N° :06/DT/2025

La Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

« Prestation De Concassage Et Location De Matériels Pour Granulats
Et Enrochements De La Carrière Benachiba Chelia
Daïra De Tenira – Wilaya SBA »

Condition d'éligibilité :

- Un concasseur (min de 120 Tonnes /Heure) muni d'un système de dépoussiérage.
- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Délégation locale du Médiateur de la république Plus de 3.800 requêtes et pétitions étudiées

Par B. Habib

Le Délégué local du Médiateur de la république de la wilaya d'Oran, M.Baghli Chouaib, a révélé lundi que «son Organe à Oran a reçu, écouté et étudié depuis janvier à ce jour plus de 3800 requêtes et pétitions de citoyens, saisi 1200 requêtes écrites et 1200 autres plaintes déposées dans les registres de doléances au niveau des agents d'accueil et d'écoute ainsi que plusieurs centaines de rencontres et portes ouvertes avec les citoyens dans le cadre du règlement des litiges et du rapprochement du citoyen avec les autorités locales et l'administration sur la base des lois de la république qui constitue un cadre de travail». «Nous avons enregistré depuis le 1er janvier à ce jour 3865 requêtes de citoyens et reçu 1200 pétitions écrites déposées ainsi que 1200 réclamations dans les registres de doléances de citoyens» a en effet indiqué M.Baghli Chouaib. Le Médiateur d'Oran a décortiqué les principaux axes sur lesquels repose la gestion des mis-

sions de la Délégation locale du Médiateur de la république et qui mettent en évidence le suivi quotidien et permanent des doléances et des requêtes des citoyens et la célérité de leur prise en charge en coordination avec les instances locales concernées, ajoutant, que «toutes les requêtes de citoyens ont été transmises aux institution concernées». Le suivi commence par l'accueil et l'écoute du citoyen muni préalablement de sa réclamation ou requête pour le dépôt des demandes alors qu'un guichet de réception et d'orientation est dédié à cet effet au niveau de l'entrée du siège de la Délégation du Médiateur de la république de la wilaya d'Oran sis Boulevard Millénium. Parmi les préoccupations objets de requêtes ou plaintes de citoyens, le logement dans toutes ses formules, les problèmes de travail, les litiges, les dysfonctionnements dans le foncier agricole et de l'investissement. Un délai de 15 jours est octroyé à l'administration pour répondre à la requête d'un citoyen déposée au niveau de cet Organe et que passé ce délai et au cas

où il n'y a pas de réponse, le wali est saisi automatiquement à ce titre. L'autre préoccupation majeure des missions du Délégué local du Médiateur de la République est relative à la défense des projets d'intérêt ou à utilité publique. Evoquant justement un de ces projets ambitieux qui consiste en la réalisation d'un CEM sis à la Cité Emir Abdelkader à Bir El Djir dont l'assiette foncière lui a été réservée à proximité du siège du Délégué local du Médiateur de la république, M.Baghli Chouaib nourrit beaucoup d'espoirs qu'une solution soit trouvée et que le nouveau wali d'Oran, M Brahim Ouchène, puisse effectuer une visite d'inspection et de travail sur le site pour s'enquérir de l'état de suivi d'un projet aussi vital pour les élèves de la région. Pour rappel, lors de la dernière visite sur les lieux de l'ex wali M.Samir Chibani en présence du Délégué local d'Oran du Médiateur de la république, le maire de Bir El Djir s'était engagé à reloger 5 familles habitantes de constructions illicites et entamer les travaux du chantier du futur CEM.

Musée national Ahmed Zabana

Exposition «Rencontre de la calligraphie»

L'exposition des calligraphes intitulée «Rencontre de la calligraphie à Oran» a été inaugurée, samedi soir, au Musée public national Ahmed Zabana d'Oran, dans une atmosphère où se sont croisées des expériences artistiques ayant enrichi la calligraphie et l'art du lettrage en Algérie. Cette manifestation artistique, organisée par le Musée Ahmed Zabana en partenariat avec la galerie «Kour» de calligraphie arabe, présente plus de 50 œuvres signées par 19 artistes de renommée nationale et internationale dans le domaine de la calligraphie et de l'art du lettrage. Le salon, organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'art islamique et de la Journée mondiale de la langue arabe, constitue

une opportunité pour réunir des figures majeures de la calligraphie arabe et exposer leurs expériences créatives ayant contribué à l'essor de l'école de l'art des lettres en Algérie, a indiqué à l'APS le directeur du musée, Hicham Sekkal. L'évènement se veut également une occasion de célébrer la calligraphie arabe et de faire découvrir les œuvres d'artistes éminents dont les créations révèlent un talent exceptionnel dans la composition du caractère et une maîtrise dans la fusion entre les écoles artistiques abstraite, réaliste, classique et de l'art des lettres, le tout dans un style attrayant conférant aux œuvres une dimension philosophique, spirituelle et artistique, a indiqué le directeur de la galerie, Nouredine Kour.

Les œuvres exposées, qui ont captivé les passionnés de calligraphie arabe, présentent des versets coraniques et des poèmes soufis, mêlant règles traditionnelles de la calligraphie et ornements raffinés, avec des gradations de couleurs terreuses reflétant la grande maîtrise des calligraphes algériens dans cet art ancestral, selon des amateurs de l'art des lettres présents. A l'occasion de l'ouverture de l'exposition, qui a attiré un large public, une conférence a été animée par Zahia Benabdallah, chercheuse au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologique et historiques (CNR-PAH), mettant en lumière l'esthétique de la calligraphie arabe, l'école «houroufi» et ses pionniers.

3èmes journées de médecine interne du CHU d'Oran

Le rôle du médecin généraliste dans la prise en charge de pathologies internes souligné

L'importance du rôle du médecin généraliste dans la détection et la prise en charge des pathologies internes comme le diabète et les maladies cardio-vasculaires, a fortement été soulignée vendredi lors des 3es journées de médecine interne du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran. A ce titre, le chef de service de médecine interne au CHU d'Oran, Pr Amine Chami, a indiqué que le diabète représente un problème de santé publique qui nécessite la combinaison d'efforts de tous, en premier le médecin généraliste, afin de le prendre en charge de la meilleure manière. «Le médecin généraliste joue un rôle central dans la prise en charge du diabète en assurant le dépistage, le suivi régulier et la coordination des soins», a-t-il expliqué. Son rôle inclut aussi la prévention des complications et la mise

en place du protocole de soins pour une prise en charge optimale, a ajouté le spécialiste. Pour sa part, le Pr Mohamed Belhadj, chef de service de médecine interne de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran, a mis l'accent sur la prévention cardiovasculaire qui «est une priorité en Algérie en raison de la forte prévalence des facteurs de risque», soulignant que «le médecin généraliste représente sa pierre angulaire». «Le médecin généraliste joue un rôle crucial dans la prise en charge des pathologies cardiovasculaires en assurant la prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement initial et le suivi régulier des patients. Il est le pivot du parcours de soins coordonné, orientant le patient vers des spécialistes comme le diabétologue et le cardiologue si nécessaire, et gérant le traitement et le suivi des maladies chroniques»,

a-t-il insisté. De son côté, Dr Soraya Benchaoula, du service de médecine interne du CHU d'Oran, a également relevé, dans sa communication sur «La transition enfant-adulte dans le diabète du type 1», le rôle très important que peut jouer le médecin généraliste dans la coordination des soins entre pédiatrie et diabétologie, en plus d'assurer le suivi des cas. A ce titre, elle a suggéré d'intégrer le médecin généraliste dans une équipe pluridisciplinaire, comptant un pédiatre, des spécialistes en diabétologie, cardiologie et autres, afin d'éviter aux enfants malades les complications du diabète, des hospitalisations et leur apprendre à vivre mieux avec la maladie. Ces 3es journées de médecine interne du CHU d'Oran regroupent près de 450 participants des différents établissements de soins du pays.

Faux «raqi», vrais escrocs Dérive inquiétante à Oran

Is se disent «raqi» et prétendent guérir par le Coran. En réalité, plusieurs d'entre eux ne sont que des escrocs profitant de la détresse et de la crédulité de citoyens en quête de soulagement. À Oran, le phénomène prend de l'ampleur, inquiétant les imams et les familles trompées par ces pratiques douteuses. Dans certains quartiers d'Oran, des maisons ordinaires se transforment en véritables «centres de roqya». On y voit défiler chaque jour des dizaines de personnes venues chercher un remède à leurs maux physiques, psychologiques ou familiaux. Mais derrière cette façade religieuse, se cache souvent un commerce bien organisé, où la foi sert de prétexte à l'arnaque. Ces faux guérisseurs fixent leurs tarifs selon le «niveau du mal» et n'hésitent pas à exiger des sommes importantes avant toute séance. Le discours est toujours le même : «On chasse le djinn, on brise la sorcellerie, on rétablit la paix du foyer.» Mais la plupart du temps, aucune amélioration ne se produit. Pire encore, certains patients ressortent traumatisés ou ruinés. Des témoignages recueillis dans la capitale de l'Ouest évoquent des pratiques troublantes: séances nocturnes, potions suspectes, imposition des mains sur des femmes seules, voire des menaces pour obtenir plus d'argent. Ces «raqi» autoproclamés, sans aucune formation religieuse, détournent le sens même de la roqya char'iya. Pour les imams d'Oran, la vraie roqya n'a rien à voir avec ces dérives. «Le Coran n'est pas un outil de commerce. La roqya authentique se fait dans la piété, sans contrepartie matérielle et avec le respect du malade», rappelle l'imam El Mahi de la mosquée Abou Bakr Essedik de Boulanger. Les services de sécurité à travers le pays auraient déjà reçu plusieurs plaintes, notamment de femmes abusées ou de familles flouées. Mais le phénomène reste difficile à cerner, car ces séances se déroulent souvent en toute discrétion, dans des appartements privés ou des garages aménagés. À Oran, comme ailleurs, la foi des citoyens ne doit plus servir de terrain fertile à la tromperie. Une sensibilisation s'impose, tant sur le plan religieux que juridique, afin de distinguer la vraie roqya, spirituelle et sincère, de la supercherie orchestrée par des charlatans sans scrupules. La foi doit guérir les cœurs, non remplir les poches de ceux qui la détournent. **Youcef Chaibi**

Ras El Ain

Un blessé dans le renversement d'une voiture

Le quartier de Ras El Ain a été le théâtre, mardi dernier, d'un renversement spectaculaire de voiture ayant entraîné la blessure d'un homme de 38 ans. Alertés par des citoyens inquiets, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran se sont rendus immédiatement sur les lieux pour sécuriser la zone et porter assistance à la victime. La victime présentait de fortes douleurs au niveau de la cage thoracique. Les secouristes lui ont prodigué les premiers soins avant de l'évacuer vers l'Établissement hospitalier universitaire 1er Novembre 1954 pour une prise en charge complète et des examens approfondis. L'état du véhicule accidenté a été signalé comme sérieusement endommagé, nécessitant son retrait immédiat pour éviter tout danger supplémentaire aux riverains. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes du renversement et identifier d'éventuelles responsabilités. Selon des sources proches de l'incident, le facteur principal pourrait être lié à une perte de contrôle du véhicule, mais toutes les pistes sont examinées. Cet accident rappelle l'importance cruciale du respect des règles de circulation et de la prudence dans les quartiers urbains à forte densité. Les autorités locales insistent sur la vigilance des conducteurs et rappellent l'efficacité des interventions rapides de la Protection civile, qui permet de limiter l'ampleur des blessures et de préserver la sécurité des citoyens.

Brèves de Relizane Par N. Ouadah

Enfin une «Maison du diabétique»
Dans le cadre d'une sortie de terrain inopinée effectuée, le wali de Relizane, a procédé à l'inspection du bâtiment administratif dédié à la Maison du Diabétique, situé sur la route de l'Institut National Spécialisé de Formation Professionnelle (INSFP) Dalles, à Relizane. Après l'achèvement des travaux d'aménagement et d'équipement, le nouveau site est désormais fin prêt à accueillir les citoyens dans des conditions optimales. L'infrastructure, modernisée et réhabilitée, offre un espace plus fonctionnel, plus accessible et répondant aux normes nécessaires pour garantir une prise en charge de qualité aux patients souffrant de diabète. Une vraie bonne nouvelle pour cette catégorie de patients, qui bénéficiera d'un lieu proche, adapté et respectueux de leurs besoins.

Remise des clés de 192 logements à la cité Ennasser...
La matinée de ce dimanche, début de semaine, a été marquée par le lancement de l'opération de remise des clés des logements publics locatifs au profit des bénéficiaires de la daïra de Relizane. Sous la supervision du chef de daïra, accompagné du directeur de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), 192 logements ont été officiellement remis à leurs bénéficiaires au niveau de la cité Ennasser. Cette tranche constitue la première phase d'un projet global de 400 logements publics locatifs dans le même quartier, dont les décisions d'attribution avaient été distribuées à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la Révolution. L'opération s'est déroulée dans des conditions organisationnelles strictes, marquées par la transparence, afin de garantir que chaque bénéficiaire obtienne son droit sans discrimination.

Le wali inspecte le projet de réalisation d'une école primaire
Dans le cadre de sorties de terrain non programmées et poursuivant sa série de visites d'inspection visant à examiner l'état d'avancement des projets de développement, le wali de la wilaya de Relizane a procédé à l'inspection du projet de réalisation d'une école primaire de type 2 au niveau du site des 430 logements au quartier Ezzeriaïya, commune de Relizane. Ce projet constitue l'un des équipements éducatifs les plus importants sur lesquels mise la wilaya pour alléger la pression sur les établissements scolaires avoisinants et renforcer les capacités d'accueil dans le cycle primaire, notamment avec l'extension urbaine que connaît le quartier. Lors de sa visite au chantier, le wali a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux ainsi que de la qualité de réalisation, insistant sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux tout en veillant au strict respect des délais contractuels ainsi que des normes techniques et pédagogiques en vigueur.

Le wali inspecte le projet des feux de signalisation de la Rue Mohamed Khemisti
dans le cadre d'une sortie de terrain inopinée. Le wali de Relizane, M. Kamel Berkane, a poursuivi sa tournée d'inspection des projets liés à l'amélioration de la circulation et à l'organisation de l'espace urbain. Il a ainsi supervisé l'état d'avancement du projet d'installation de feux de signalisation au niveau de la rue Mohamed Khemisti, l'un des axes les plus structurants du centre-ville de Relizane. Ce projet constitue une étape essentielle dans la régulation du trafic, la réduction des embouteillages et le renforcement de la sécurité routière, tant pour les automobilistes que pour les piétons. Il vise à assurer une meilleure fluidité des déplacements et à accompagner la transition vers un cadre urbain plus organisé et plus moderne.

Sidi Bel Abbès

Lutte contre le monoxyde de carbone

Par Mohamed Nouar

Dans le sillage d'une volonté politique affirmée de juguler les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, la Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz de Sidi Bel Abbès est en passe de matérialiser une percée significative en matière de sécurité domestique. L'opération d'installation gratuite de détecteurs de CO, menée avec une célérité et une méthodologie remarquables, atteint un taux de couverture de 82% des foyers abonnés, un indicateur qui transcende la simple statistique pour signaler une avancée majeure en matière de santé publique et de responsabilité sociétale. Cette initiative, émanant d'instructions des plus hautes autorités, s'inscrit dans une logique de prévention systémique, particulièrement cruciale à l'approche et durant la saison hivernale, période où la recrudescence des accidents liés aux dispositifs de chauffage est statistiquement avérée. L'équipement de chaque foyer abonné de deux détecteurs se positionne comme un bouclier technologique essentiel, capable de neutraliser la menace invisible du CO – gaz inodore, incolore et

mortel. Les responsables de la DDEG confirment l'ambition d'atteindre une couverture exhaustive de l'ensemble du parc d'abonnés d'ici la fin de l'année en cours. Cet objectif, à la fois noble et ambitieux, est soutenu par une mobilisation logistique sans précédent. L'ensemble de l'écosystème des entreprises sous-traitantes a été fédéré autour de cette cause, travaillant en étroite synergie sous la supervision d'agents assermentés. Cet encadrement rigoureux vise à garantir non seulement l'accélération du rythme de distribution, mais surtout la conformité normative des installations, un point non négociable pour l'efficacité du dispositif. L'extension des horaires de travail des équipes atteste de cet engagement opérationnel. Parallèlement à la campagne d'équipement, la DDEG de Sidi Bel Abbès consolide son rôle de garant de la sécurité énergétique. Un dispositif d'intervention technique a été substantiellement renforcé. Des équipes spécialisées sont désormais déployées pour effectuer des contrôles approfondis des installations intérieures de gaz et des appareils raccordés au gaz de ville. Ce service, mis à la disposition des citoyens gratuitement et sur simple

demande, est joignable via le numéro vert 3303, disponible 24h/24 et 7j/7. Les responsables insistent sur le fait que ce canal ne se limite pas à une simple prise d'appel, mais assure une prise en charge rapide, une intervention professionnelle et un accompagnement technique de proximité. C'est la manifestation d'une transition d'une logique purement curative vers une approche proactive et préventive. L'efficacité de ces mesures techniques et logistiques repose en fine sur l'adhésion et la vigilance des usagers. La DDEG mène ainsi une campagne de sensibilisation continue, rappelant l'importance cruciale du respect des règles d'utilisation des appareils à gaz et, plus fondamentalement, de l'entretien régulier des installations. L'accent est mis notamment sur la nécessité du nettoyage des cheminées collectives des bâtiments avant l'entrée en fonction du chauffage. Ce geste simple, mais fondamental, est présenté non seulement comme une obligation réglementaire mais comme un acte de civisme contribuant directement à la sécurité collective et à la réduction drastique des intoxications au monoxyde de carbone dans les foyers.

Saïda

Le wali et la réalité du terrain...

Par OULD OGBAN

Le commun des mortels, ici à Saïda, aura remarqué que le wali est tout le temps en visite d'inspection sur le terrain. Mener à leur terme les différents projets lancés à travers toutes les communes de la wilaya et ce dans des délais raisonnables, telle est la motivation qui anime le Chef de l'exécutif ces derniers temps. Cette multiplication des visites d'inspection et de travail, l'insistance sur le respect des délais de réalisation ainsi que les mesures coercitives prises par-ci et par-là témoignent d'une volonté de mettre fin au chaos qui règne dans la cadence et la qualité de réalisation des projets structurants dont a bénéficié la wilaya de Saïda. Cette nouvelle manière que fait en pratique le wali à travers ces sorties sur le terrain plaît à la population dans la mesure où plusieurs Citoyens des différentes Communes que nous avons approchées nous ont déclaré que le Wali cherche à prendre "connaissance" dans la réalité de ce qui se passe en matière de remise à ni-



veau de la wilaya et écouter par là même les préoccupations des citoyens avant d'agir... car beaucoup de mauvaises choses lui sont cachées et la réalité est donc travestie, diront ces citoyens en question. Signalons, par ailleurs, que la dernière sortie sur le terrain remonte à Jeudi dernier ou le wali, s'est rendu dans la Daïra de Sidi-Boubekeur surplombée par une haute montagne qui porte le nom de "Casquette de Bugeau" pour s'enquérir des Travaux de réalisation touchant

plusieurs secteurs de l'activité socio-économique tels que l'éducation, route, agriculture et santé où le wali constatant que les projets lancés qui engagent directement le quotidien accusent un retard, ont été abordés sur place. En tous les cas, sur le terrain, le wali donne l'impression de remettre les pendules du développement à l'heure. A tout seigneur tout honneur mais au fait que font les autres comme par exemple les Élus... Dieu seul le sait!

Institut technique de la culture des arbres fruitiers et de la vigne

La directrice générale en visite à Tiaret

Le Wali de la wilaya de Tiaret, M. Said Khalil, a reçu avant-hier, Mme Nassima Aitar, directrice générale de l'Institut technique de la culture des arbres fruitiers et de la vigne, à la villa d'hôtes de la wilaya. Mme Aitar effectue une visite de travail dans la wilaya. Le directeur des services agricoles et d'autres responsables de l'institut régional étaient également présents. La réunion a porté sur la situation actuelle du secteur agricole dans la wilaya, et plus particulièrement sur la culture des arbres fruitiers. La visite comprenait également une inspection de la ferme de démonstration et de production de semences située dans la commune de Mahdia. Cette ferme est considérée comme un centre scientifique et de formation essentiel qui contribuera à dynamiser la production agricole et à améliorer la productivité de la culture des arbres fruitiers aux niveaux local et national. Le wali a également examiné l'avancement des travaux de construction du siège administratif et technique de ladite ferme qui renforcera certainement la formation des cadres de l'agriculture et leur implication dans le monde agricole. L. Bouhala



Incendies de forêts à Tipasa Retour des familles évacuées à leurs domiciles

Les familles évacuées à titre préventif, suite aux incendies qui ont ravagé jeudi et vendredi derniers les forêts de plusieurs communes de l'Ouest de Tipasa, ont regagné leurs domiciles "dans de bonnes conditions", après l'extinction des feux, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya. Selon la même source, les autorités des daïras de Cherrhell et de Gouraya ont procédé, sur instruction du wali, Mohamed Amine Benchaoulia, à la fermeture des centres ouverts pour l'hébergement temporaire des familles à titre préventif, tandis que des unités de la Gendarmerie nationale ont été mobilisées pour sécuriser les habitations durant l'absence de leurs

occupants. Parallèlement, l'inspection vétérinaire de la Direction de l'agriculture a pris en charge les animaux blessés, pendant que les commissions d'hygiène communale ont assuré l'inhumation des bêtes mortes. Pour sa part, la commission technique de la wilaya poursuit ses sorties sur le terrain, en compagnie des chefs des daïras et des présidents des communes concernées, afin d'évaluer les dégâts, notamment concernant les exploitations agricoles, la ressource animale et le patrimoine forestier. Les services de la wilaya ont également affirmé l'engagement des pouvoirs publics à indemniser les agriculteurs pour les pertes subies dans les récoltes agricoles et le chep-

tel, outre le lancement de vastes opérations de reboisement pour compenser les dommages causés au couvert forestier, après l'achèvement des enquêtes engagées sur le terrain. Par ailleurs, le wali de Tipasa a arrêté plusieurs mesures à l'issue d'une réunion consacrée au bilan des incendies et au suivi des programmes de prévention et de lutte contre les feux de forêt. Il s'agit notamment de l'organisation de campagnes régulières de nettoyage des espaces forestiers, de l'établissement d'une liste des besoins de la wilaya en matériel d'intervention rapide et de l'ouverture de pistes le long des lignes électriques et gazières traversant les zones forestières.

Ouargla

Des projets pour renforcer le secteur de la santé

Une série d'inaugurations et de lancements de projets afin d'accélérer la modernisation du système de santé et améliorer la qualité du service public lors de la visite du ministre de la Santé, Mohamed Essedik Aït Messaoudène à Ouargla. Le ministre a insisté sur «l'importance d'accélérer la levée des obstacles entravant la qualité des services offerts aux citoyens, conformément aux orientations des plus hautes autorités de l'Etat». La première étape de la visite a conduit le ministre à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf, où il a procédé à la mise en service de la nouvelle unité des brûlés, une structure stratégique qui vient répondre à

un besoin pressant dans cette région pétrolière, et une réclamation persistante par les équipes médicales et les citoyens. Dotée d'une capacité de 40 lits et un plateau technique moderne, la nouvelle unité comprend, outre une trentaine de lits d'hospitalisation, dix lits de réanimation, une salle d'opération dédiée, deux salles de réanimation et un matériel de pointe entièrement financé grâce à une contribution à hauteur de 200 millions de dinars du groupe Sonatrach et filiales. Ce service compte une équipe spécialisée constituée de trois spécialistes en chirurgie plastique et réparatrice, un spécialiste en réanimation, un chirurgien général, deux médecins gé-

néralistes, un psychologue clinicien, un assistant médical et 12 infirmiers qualifiés. L'unité permettra d'éviter aux patients de Ouargla, du bassin pétrolier de Hassi Messaoud et des wilayas voisines de parcourir de longues distances pour bénéficier d'une prise en charge spécialisée des brûlures, considérées comme une urgence médicale complexe, et traiter localement les cas graves, jusqu'à orientés vers d'autres wilayas dotées de centres de référence en la matière, et répond ainsi aux besoins croissants de la population et des secteurs industriels, notamment la zone industrielle pétrolière, dont les travailleurs sont particulièrement exposés aux risques professionnels.

Pomme de terre saisonnière

Production de plus d'un million de quintaux à Djelfa



La wilaya de Djelfa réalise une production dépassant 1,167 million de quintaux de pomme de terre saisonnière au titre de la campagne agricole en cours. Cette production de pomme de terre, équivalente à celle cumulée sur plusieurs saisons écoulées, est réalisée sur une superficie de près de 3.200 hectares répartis à travers différentes communes, selon la direction des services agricoles (DSA). La culture

de la pomme de terre à Djelfa, suscitant un intérêt marqué auprès des agriculteurs locaux, est concentrée dans plusieurs zones agricoles des communes de Had Shari, El Birine et Bouiret Lahdab, connues pour la production de diverses variétés, saisonnières et non saisonnières. A noter que le rendement à l'hectare de ce tubercule a connu une « hausse record » grâce aux échanges d'expérience avec des producteurs expérimentés de Mascara, Sétif et Aïn Defla. Le rendement est passé de près de 130 quintaux il y a une décennie à près de 240 quintaux lors des trois dernières campagnes. La campagne de plantation de la pomme de terre précoce (primeur) a été lancée dernièrement sur une superficie ciblée de plus de 2.100 hectares, ce qui va contribuer à assurer une production de nature à couvrir les besoins du marché en la matière, selon la même source.

tés de Mascara, Sétif et Aïn Defla. Le rendement est passé de près de 130 quintaux il y a une décennie à près de 240 quintaux lors des trois dernières campagnes. La campagne de plantation de la pomme de terre précoce (primeur) a été lancée dernièrement sur une superficie ciblée de plus de 2.100 hectares, ce qui va contribuer à assurer une production de nature à couvrir les besoins du marché en la matière, selon la même source.

Bouira

Raccordement plus de 1.600 logements en électricité et en gaz

La Sonelgaz de Bouira a achevé le raccordement en électricité et en gaz de 1.698 nouveaux logements à travers 27 communes de la wilaya. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement du secteur de l'habitat, afin d'assurer l'alimentation en électricité et en gaz des différentes formules de logements récemment livrés. Les travaux ont été menés dans les délais, permettant aux bénéficiaires de recevoir leurs logements les 5 juillet et 1er novembre 2025 comme prévu. Au total, 1.172 logements du programme LPL et 526 logements du programme LPA ont été raccordés. Pour mener à bien ces opérations, la direction de distribution de Bouira a mobilisé l'ensemble de ses équipes techniques ainsi que les moyens matériels nécessaires. L'enveloppe financière globale consacrée à ces projets s'élève à 101 millions de dinars, dont 25 millions de dinars pris en charge directement par la direction de distribution.

Pour exercice d'activité commerciale interlope à Bouira Huit personnes appréhendées aux abords de l'autoroute

Les éléments de la gendarmerie de la ville de Bouira ont appréhendé et interpellé, hier, 08 personnes, dont leur âge varie entre 18 à 56 ans, pour exercice illégal d'une activité commerciale sans possession de registre du commerce. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les nuisances et les infractions qui menacent la sécurité publique, notamment le commerce ambulant non réglementé le long des axes routiers de la wilaya de Bouira. L'opération fait suite à d'importantes opérations menées par l'unité de la gendarmerie, dans l'objectif de mettre fin à cette activité illégale des vendeurs ambulants sans autorisation proposant divers produits alimentaires et autres articles d'épicerie le long des routes. Cette opération a permis l'arrestation de huit suspects pour exercice illégal d'une activité commerciale sans inscription au registre du commerce. Les denrées alimentaires et les produits d'épicerie proposés à la vente ont été saisis, ainsi qu'un véhicule utilitaire utilisé pour cette activité. Les suspects seront déférés devant la justice à l'issue de l'enquête. TAIB HOCINE

Annaba

Visite d'inspection au chantier du nouveau siège de la Cour de justice

Le wali de la wilaya de Annaba, Abdelkrim Lamouri, a effectué avant hier une visite de travail et d'inspection au chantier de réalisation du nouveau siège du Conseil de justice, accompagné du procureur général près la Cour d'Annaba, ainsi que d'une délégation du ministère de la Justice. La visite s'est déroulée en présence du secrétaire général du Conseil de justice, de la directrice des équipements publics, des cadres de la direction, du bureau d'études chargé du suivi du projet ainsi que de l'entreprise de réalisation. Après une présentation détaillée de l'état d'avancement des travaux par la directrice des équipements publics, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation. Il a donné des instructions fermes pour la fixation de délais précis concernant les lots restants, en soulignant que la réception du projet doit impérativement intervenir dans un délai maximal de six mois à compter de la date de l'ordre de service. Les autorités locales ont réaffirmé leur volonté de garantir une meilleure visibilité sur l'avancement du chantier et de veiller à la livraison d'une infrastructure judiciaire moderne répondant aux normes requises.

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ قادي زهير
01، نهج الشيخ العربي التبسي – وهران
هاتف: 0661.40.10.10 / 041.33.00.33
ش.ذ.م.م ملاز وسومر
مقرها الإجتماعي: إقامة البروقري رقم 43، بئر الجير، وهران
رأسمالها: 160.100.000.00
السجل التجاري: 16 ب 0116672 – 31/00
إيداع محضر جمعية عامة غير عادية

بموجب عقد تلقاه الأستاذ قادي زهير موثق بوهراڻ بتاريخ 2025/11/17، التمس كل من السيد: ملاز قاسي والسيد: سومر فؤاد بصفتهم مسيرين من الموثق إيداع نسخة من محضر جمعية عامة غير عادية للش ذ م م ملاز وسومر المؤرخ في 11 نوفمبر 2025، بعد تبني لوائحه الآتية بالإجماع: اللانحة الأولى: مناقشة المشروع الفلاحي الكائن بمحيط عريقات المسلان بلدية حاسي القارة ولاية المنيعية ثم تبني هذه اللانحة بإجماع الأغلبية. اللانحة الثانية: تنازل كل من السادة سومر فؤاد، سومر أحمد، سومر عبد الحفيظ، سومر سفيان، سومر زهير، ملاز قاسي بصفتهم شركاء بش.ذ.م.م ملاز وسومر عن المشروع الفلاحي لفائدة الشخص الطبيعي السيد: ملاز قاسي. تم تبني هذه اللانحة بإجماع الأغلبية. اللانحة الثالثة: مناقشة مواضيع مختلفة حول نشاط ش.ذ.م.م ملاز وسومر. تم تبني هذه اللانحة بإجماع الأغلبية. اللانحة الرابعة: تم تفويض كل من السيد ملاز قاسي والسيد سومر فؤاد من أجل إيداع هذا المحضر والإشهار القانوني لدى الموثق. تم تبني هذه اللانحة بإجماع الأغلبية.

للنشر / الموثق
18.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدانيا : في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025/03/12 تحت رقم الفهرس 24/01598 وإعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور غنو حبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجر على المدعى عليه كوريم محمد المولود بتاريخ 01-01-1984 بمستغانم ابن منصور ود هيمش نجمة وتعيين والدته المدعية مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحمل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/ أمين الضبط
18.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة فصلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة: في الشكل قبول الترجيع. في الموضوع إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2024/10/23 مسجلة تحت رقم 24/06006 وبموجبه اعتماد الخبرة المنجزة من قبل هاني توفيق والمودع تقريرها بأمانة ضبط المحكمة وعليه الحجر على المرجع ضده زقاي العيد المولود بتاريخ 11/04/1959 بمستغانم وتعيين اخاه المرجع زقاي منور مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه وتمثيله أمام مختلف الهيئات الإدارية والقضائية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير بافتتاح التقديم مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع ضده للإشهار. تحمل المرجع المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
18.11.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بلغوتي رشيد موثق بوهراڻ
حي الخالدية، شارع 40 متر، رقم : 26 ، وهران
بيع عقار بالمزاد العلني

بناء على طلب من السيدة تقيّة كاملة بنت عباس المتدخلة باسمها و نيابة عن أولادها القصر بن زيان بسمة نصيرة بنت محمد موسى بن زيان إيمان بنت محمد موسى، بن زيان محمد مصطفى ياسين ولد محمد موسى بصفتها ولية عنهم و حسب الصلاحيات المخولة لها بالإذن بالتصرف بالبيع في مناب ابنائها القصر المذكورين، الصادر عن محكمة فلاوسن، مجلس قضاء وهران، قسم شؤون الأسرة بتاريخ الثالث جويلية الفين وخمسة وعشرين 2025/07/03 رقم الترتيب 25/414، سيشرع يوم الثلاثاء الخامس والعشرين نوفمبر من سنة الفين وخمسة وعشرين 2025/11/25 على الساعة 10.00 صباحا بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع العقار التالي تعيينه: التعيين عقار سكني في طور الانجاز تقدر نسبة الاشغال به 95%، ضمن التعاونية العقارية المسماة "النور" كائنة ببلدية بئر الجير دائرة بئر الجير، ولاية وهران حي خميسي تجزئة 384 رقم 204 من مخطط التجزئة، تقدر مساحتها بمائتين وخمسة وعشرين متر مربع 225م²، متكونة من طابق أرضي و طابق أول الطابق الأرضي يحتوي على مراب، بهو صالون، مطبخ، ثلاثة (03) غرف، حمام و مرحاض، ساحة أمامية و ساحة خلفية. الطابق الأرضي: يحتوي خمسة (05) غرف، حمام ومرحاض شرفة (01)، مطبخ و بهو. السطح يحتوي على بيت غسيل، حمام و مرحاض، شرفة (01) و سطح قابل للاستعمال. وهي محدودة كما يلي: يوجد دفتر الشروط المذكور بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع. السعر الإفتتاحي للبيع بالمزاد العلني للعقار أعلاه هو واحد وعشرون مليون دينار جزائري 21.000.000.00 د.ج.

للإعلان/ الموثق
18.11.2025

مكتب الأستاذ شراطي خديجة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكائن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق
وهران مستغانم
الهاتف: 0776.77.10.27
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية وبطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كبري سيد من طرف مسيرها بونوة محمد الأمين الساكن صوف التل رقم 67 المنطقة الصناعية لولاية عين تموشنت. ضد السيد: زغنون الباس. الساكن: بني باحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان مستغانم. وأيضا السيدة: عربوش عقيلة. الساكن: بني باحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان مستغانم. بناء على أمر الأداء الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/02/09 المهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2023/04/11 تحت رقم 23/0074. بناءا على أمر بحجز تنفيذي على عقار رقم الترتيب 23/01076 متهرب لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2024/01/09. سيجري بتاريخ 2025/11/25 على الساعة الثانية بعد الزوال بقاعة الجلسات الكائنة بمقر محكمة مستغانم. بيع قطعة أرض بنسبة 1/3 في الشيوخ من قطعة أرض مساحتها 50 ار 63 س عليها محطة بنزين بمشاتها وتجهيزاتها قسم 09 مجموعة ملكية 89 كائنة بالحسيان مستغانم بالمزاد العلني لمن تقدم باعالي عرض بالإضافة إلى مصاريف البيع. ويعين المحضر القضائي أنه تم إيداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغانم بتاريخ 2025/10/15 تحت رقم 159/2024. لكل من يهه الأمر يمكنه الإطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر أو كتابة ضبط محكمة مستغانم.

المحاضرة القضائية
18.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة فصلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة: في الشكل قبول الترجيع. في الموضوع: إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2025/07/13 مسجلة تحت رقم 25 /04505 وبموجبه اعتماد الخبرة المنجزة من قبل غنو الحبيب والمودع تقريرها بأمانة ضبط المحكمة وعليه الحجر على المرجع ضده براضية تواني المولود بتاريخ : 18/07/2001 وتعيين والده المرجع براضية محمد مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه وتمثيله أمام مختلف الهيئات الإدارية والقضائية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير بافتتاح التقديم مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع ضده للإشهار وذلك بسعي من النيابة. تحمل المرجع المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
18.11.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



مكتب التوثيق
للأستاذ بن محبوس عبد العزيز
موثق بوهراڻ 14 نهج العربي التبسي
تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة إقامة مرسى الكبير
مقرها الاجتماعي بعين الترك (وهران)، حي الراند سي طارق نيش رقم 27
السجل التجاري : 98 ب 31/00-0102460
بموجب عقد تلقاه مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 03 و 2025/11/11، في طور التسجيل، تقرر مايلي: إبقاء السيد بلعزوق زناتي كسير غير شريك للشركة لمدة غير محدودة باستثناء المعاملات البنكية التي تستوجب امضاء السيد بلعزوق شعبان. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري.

للإعلان/ الموثق
18.11.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بن محبوس عبد العزيز
موثق بوهراڻ 14 نهج العربي التبسي
تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة ال سي أم الاتصالات مهيأوي
مقرها الاجتماعي: وهران حي مقطع سابقا
كارطو شارع بن ويس قادة سابقا شارع ARMISTICE القطعة ب تحمل
رقم K-V01/88-153 وهران
السجل التجاري رقم 06 ب 31/00-0973110
بموجب عقد تلقاه مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 09 و 2025/11/13 في طور التسجيل، تقرر مايلي: تمديد مدة تسيير السيد البشير بو عبد الله مسيرا غير شريك للشركة لمدة خمسة عشر (15) شهرا ابتداء من 2025/10/01 إلى غاية 2026/12/31. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري.

للإعلان/ الموثق
18.11.2025

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836



CAN-2025 (préparation)

Dernier test majeur avant la liste finale pour le tournoi continental

L'équipe nationale de football, disputera mardi son second et dernier match amical du stage de novembre face à l'Arabie saoudite, au stade du Prince Abdallah Al-Faisal de Djeddah (17h30, heure algérienne). Cette rencontre, qui survient cinq jours après la victoire contre le Zimbabwe (3-1), constitue la dernière étape avant la publication de la liste définitive des joueurs retenus pour la CAN-2025 (21 décembre -18 janvier 2026). Après une prestation convaincante jeudi face aux "Warriors", les Verts cherchent à confirmer leur progression face à un adversaire réputé plus robuste, et qui devrait offrir une véritable mesure du niveau actuel de la sélection. Les Saoudiens, dirigés sur le banc par le Français Hervé Renard, restent sur un succès décroché vendredi face au champion d'Afrique en titre, la Côte d'Ivoire (1-0). "Nous allons affronter une équipe avec un style de jeu différent, ce qui nous permettra de mieux nous préparer", a indiqué le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, à l'issue du succès face au Zimbabwe. Ce second test de Djeddah intervient alors que le sélectionneur doit travailler sans plusieurs cadres : le gardien Luca Zidane, le défenseur Ramy Bensebaïni, les milieux de terrain Hicham Boudaoui et Farès Chaïbi, ainsi que l'attaquant Mohamed Amine Amoura, blessés. Après avoir aligné un onze largement remanié face au Zimbabwe, 129e au dernier classement FIFA, Petkovic va revenir à son équipe type, une manière de jauger son équipe face à un adversaire redoutable, qui joue de surcroît chez lui et devant son public. Réputée pour sa discipline tactique et ses transitions rapides, l'Arabie saoudite, qualifiée pour le prochain Mondial 2026, représente une opposition idéale pour évaluer la solidité défensive et l'équilibre collectif des Algériens à un peu plus d'un mois de la CAN. "J'ai choisi l'Algérie parce que nous avons besoin d'affronter des équipes avec une grande qualité. L'Algérie est une équipe forte, organisée et qui joue avec beaucoup d'intensité. Ce genre de matchs est le seul qui nous fait progresser. Faire face à des équipes fortes comme l'Algérie et la Côte d'Ivoire est nécessaire, car cela contribue à augmenter la préparation de l'équipe avant un grand tournoi comme la Coupe du Monde", a déclaré Renard. Concernant les confronta-



tions historiques entre les deux nations, le rendez-vous de mardi sera le cinquième duel. L'Algérie et l'Arabie saoudite ne se sont plus affrontées depuis plusieurs décennies, soit depuis 1986. Les quatre confrontations entre les deux sélections se sont disputées jusque-là toutes en Arabie saoudite, et dans un cadre amical. Le bilan est équilibré avec un succès de chaque côté, alors que deux rencontres se sont terminées sur un score nul. A l'issue de ce match, les Verts rentreront au pays pour préparer l'ultime stage de décembre, probablement au nouveau Centre technique régional de Tlemcen, où sera finalisée la sélection pour la grande compétition continentale. L'équipe nationale restent sur une belle série de cinq matchs sans défaite, d'où l'importance de préserver cette dynamique, à l'approche du la CAN-2025. Le dernier revers concédé par le "Club Algérie", remonte au 10 juin dernier en amical face à la Suède (4-3), à Solna. Lors de la CAN-2025, l'Algérie évoluera dans le groupe E, en compagnie du Burkina Faso, du Soudan, et de la Guinée-équatoriale. Les Verts entameront la compétition le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00).

LES DIX DERNIERS MATCHS DE L'ALGÉRIE

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant le match amical contre l'Arabie Saoudite, prévu mardi à 17h30 (heures algériennes) à Djeddah (Arabie saoudite), en prévision de la CAN-2025:

13 novembre 2025 à Djeddah (Arabie Saoudite) - (amical)
Algérie - Zimbabwe 3-1

Buts: Bounedjah (14e), Amoura (41e), Hadjam (45e+1)
14 octobre 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications) :
Algérie - Ouganda 2-1
Buts: Amoura (80e s.pen., 90e+8 s.pen.)
09 octobre 2025 à Oran (Mondial-2026 - Qualifications):
Somalie - Algérie 0-3
Buts: Amoura (5e, 57e), Mahrez (18e)
08 septembre 2025 à Casablanca (Mondial-2026 - Qualifications) :
Guinée - Algérie 0-0
04 septembre 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications) :
Algérie - Botswana 3-1
Buts: Amoura (33e), Bounedjah (72e, 90e+6)
10 juin 25 à Solna, Stockholm (amical)
Suède - Algérie 4-3
Buts: Bennacer (64e), Benzia (71e), Bentaleb (87e s.pen.)
05 juin 2025 à Constantine (amical)
Algérie - Rwanda 2-0
Buts: Belaïli (28e), Hadjam (58e)
25 mars 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications):
Algérie - Mozambique 5-1
Buts: Amoura (8e, 30e, 80e), Mandi (24e), Hadjam (65e)
21 mars 2025 à Francistown (Mondial-2026 - Qualifications):
Botswana - Algérie 1-3
Buts: Gouiri (44e), Amoura (51e, 73e)
Bilan en 10 matchs: 08 victoires, 1 nul, 1 défaite
Buts marqués: 29
Buts encaissés: 10
Buteurs: Amoura (12) - Bounedjah (4) - Hadjam (3) - Gouiri (3) - Mandi (2) - Mahrez (1) - Belaïli (1), Bennacer (1), Benzia (1), Bentaleb (1).

Amoura et Boudaoui forfaits face à l'Arabie saoudite

L'attaquant Mohamed Amine Amoura et le milieu de terrain Hicham Boudaoui, blessés, ont déclaré forfait pour le match amical face à l'Arabie saoudite, mardi soir au stade du Prince Abdallah Al-Faisal à Djeddah (17h30, heure algérienne), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), lundi dans un communiqué publié sur son site officiel. «Souffrant de douleurs en début de stage, Hicham Boudaoui, qui avait bénéficié d'un programme

de travail spécifique durant les premiers jours du regroupement, a finalement dû déclarer forfait pour le match amical face à l'Arabie Saoudite. De son côté, Mohamed Amine Amoura, touché par une légère blessure qui le prive de cette rencontre», précise la même source. Pour son premier test amical, disputé vendredi Djeddah, l'équipe nationale s'est imposée face au Zimbabwe (3-1), grâce notamment à un but et une passe décisive d'Amoura. Bou-

daoui n'a pas pris part à cette rencontre. «Les deux joueurs ont été autorisés par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, à regagner leurs clubs afin d'éviter tout risque d'aggravation de leurs blessures», conclut le communiqué. Ces forfaits viennent rallonger la liste des joueurs déjà à l'infirmerie, où figurent le portier Luca Zidane, Ramy Bensebaïni et Farès Chaïbi, contraints tous de quitter le rassemblement.

Para-canoë

Brahim Guendouz lauréat du "Breakthrough Award 2025"



Le champion paralympique algérien de para-canoë, Brahim Guendouz, a été désigné lauréat du "Breakthrough Award 2025" du Comité international paralympique (IPC), en reconnaissance de sa performance historique aux Jeux paralympiques de Paris, a annoncé l'instance paralympique internationale, sur son site officiel. Ce prix prestigieux, décerné tous les deux ans, honore les athlètes et acteurs du mouvement paralympique ayant réalisé une percée exceptionnelle dans leur discipline. En 2025, il consacre l'ascension remarquable du para-canoëiste algérien. "Je suis incroyablement heureux et profondément honoré. Gagner un tel prix signifie beaucoup pour moi. Ce n'est pas seulement une reconnaissance personnelle, mais aussi une manière de représenter l'Algérie et l'Afrique sur la scène mondiale", a déclaré le champion paralympique 2024. Il a ajouté: "Devenir le premier athlète africain à remporter l'or paralympique en para-pirogue est un moment que je garderai à jamais. Ce titre est le fruit de plusieurs années de travail acharné et de persévérance". Cette distinction qui vient enrichir le palmarès du sport algérien, est à même de booster Guendouz pour redoubler d'effort en prévision des prochaines échéances internationales, dont des Championnats et Coupes du Monde, mais surtout les prochains jeux paralympiques en 2028 à Los Angeles. "Cette récompense n'est pas seulement la mienne, elle appartient à tous ceux qui ont cru en moi. L'histoire ne fait que commencer et le meilleur reste à venir", a conclu l'athlète du club d'Hippone Annaba. Le Breakthrough Award n'est pas une récompense financière. Il s'agit d'un prix honorifique qui célèbre les réussites sportives exceptionnelles. Pour l'édition 2025, le Comité international paralympique indique avoir reçu plus de 200 candidatures réparties dans 11 catégories, couvrant la période du 1er mai 2023 au 31 mars 2025. Aux Jeux paralympiques de Paris-2024, Brahim Guendouz, alors âgé de 26 ans, s'était illustré en remportant brillamment le titre paralympique du KL3 (200 m), une première pour l'Algérie, mais aussi pour l'Afrique et le monde arabe dans cette discipline. Durant l'année 2023, il avait décroché le bronze aux Championnats du monde de Duisbourg et l'argent aux Championnats d'Afrique à Abuja.

Volley / Nationale 1 (messieurs et dames)

Le coup d'envoi de la nouvelle saison reporté

Le coup d'envoi du Championnat de Nationale 1 (messieurs et dames), prévu pour samedi, a été reporté au 28 novembre, a annoncé la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) dans un communiqué. L'instance fédérale n'a pas précisé les raisons de ce report. Pour la saison 2025-2026, la Nationale 1 messieurs gardera la même formule de compétition avec 20 clubs répartis en deux poules de dix, Centre-Est et Centre-Ouest. Même formule chez les dames, avec une compétition qui regroupera 16 clubs répartis en deux poules de huit. Pour rappel, le WA Tlemcen (messieurs) et le NC Béjaïa (dames) ont été sacrés champions d'Algérie lors de la défunte saison.

Lancement officiel à Biskra des activités du "Mois de la langue arabe"

Le président du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, a annoncé dimanche à l'Université Mohamed-Khider de Biskra, l'ouverture officielle du "Mois de la langue arabe" qui sera couronné par la remise du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue arabe dans sa première édition.

M. Belaïd a précisé, lors de l'ouverture d'un Séminaire national sur le thème "La langue arabe en Algérie pendant la période d'occupation française (1830-1962)", que les activités du "Mois de la langue arabe", entamées ce dimanche, seront clôturées le 18 décembre prochain avec l'annonce du lauréat du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue arabe.

Il a d'autre part indiqué qu'une convention sera signée entre le HCLA et l'Université Mohamed-Khider, en marge du Séminaire, inauguré en présence de cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, recteur de Djamaâ El Djazaïr, de M. Fahd Salem Al-Rashed, membre de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences, et de M. Abdelhalim Kaba, président de l'Association des oulémas musulmans algériens, ainsi que d'experts en langue arabe, de professeurs et de chercheurs universitaires.

Séminaire national sur "la langue arabe durant la période d'occupation française"



Un séminaire national ayant pour thème "la langue arabe durant la période d'occupation française (1830-1962)" s'est ouvert, dimanche à l'université Mohamed-Khider de Biskra, en présence d'experts et de professeurs de différentes universités du pays.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le recteur de Djamaâ El Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a indiqué que la langue arabe "est passée d'une langue assiégée à un symbole de résistance et un signe de dignité tout au long des années d'occupation", avant de mettre en avant le rôle des zaouïas qui furent, a-t-il dit, "les premiers bastions où la langue arabe et la religion se sont abritées pendant cette période difficile, en veillant à l'enseignement du Coran et des sciences religieuses face aux campagnes de diffusion de l'ignorance et des superstitions".

Il a ajouté que l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA) "a continué, avec les zaouïas, à diffuser un message où l'esprit religieux musulman s'est fondu avec l'esprit nationaliste, faisant de la langue arabe une arme de résistance intellectuelle et un outil pour unifier la nation et libérer les consciences", et ainsi, a-t-il poursuivi, "l'unité de la parole et du message s'est concrétisée dans la lutte pour la défense de l'Algérie". Pour sa part, le président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Cheikh Abdelhalim Kaba, a rappelé la politique coloniale française qui "entendait, par ses crimes, effacer l'identité nationale dans toutes ses composantes, combattre l'éducation, confisquer les biens waqf et privilégier la langue française", soulignant que cette politique "a poussé toutes les couches de la société, attachées à leur identité, à se dresser, à résister et à unir leurs forces pour que la langue arabe demeure une partie vivante de la nation".

La directrice du laboratoire de l'intelligence artificielle de l'université de Biskra, le Pr Naïma Saadia, a souligné que l'occupation française a tenté, dès son entrée en Algérie, d'imposer sa domination en utilisant tous les moyens pour éliminer la langue arabe des administrations et en combattant tous ceux qui œuvraient à sa promotion, dans le but d'effacer l'identité nationale dans son ensemble, mais toutes ces tentatives ont finalement échoué. Cette rencontre de deux jours se déroule en présence du président du Haut Conseil de la langue Arabe, Salah Belaïd, du recteur de Djamaâ El Djazaïr, d'un membre de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences, Fahd Salem Al-Rashed, ainsi que des autorités locales avec, à leur tête, le wali de Biskra, Lakhdar Seddas.

Mostaganem

Mesra célèbre ce mercredi la «waâda de Sidi Bendhiba»



Par Youcef Chaibi

«À Mesra, au cœur de la plaine de Mostaganem, le nom de Sidi Bendhiba n'est pas seulement celui d'un marabout : c'est une mémoire collective, un repère moral et un héritage transmis à travers les générations. Dans un village en pleine mutation, la figure du saint continue d'incarner une sagesse ancienne, un lien sacré entre les habitants et leur histoire». Selon la tradition orale, Sidi Bendhiba était un homme pieux, connu pour sa droiture et sa capacité à réconcilier les gens. On raconte qu'il parcourait les douars, portant conseil, calmant les différends, rappelant les valeurs de respect, d'entraide et de fraternité. Sa vie, simple et tournée vers Dieu, a

fait de lui une référence morale. Après sa mort, son maqam est devenu un lieu d'apaisement où les habitants venaient pour rester connectés à leurs coutumes. Le mausolée de Sidi Bendhiba, modeste mais chargé de mémoire, est longtemps resté un passage obligé lors des fêtes religieuses, des vœux ou des moments de doute. Aujourd'hui, alors que Mesra s'étend et se modernise, le lieu garde une importance particulière : Point de repère pour les anciens, espace patrimonial pour les jeunes qui cherchent à comprendre leur histoire, mémoire vivante d'un islam du cœur, empreint de tolérance et d'humilité. Une mémoire à préserver : À Mesra, les vieux racontent encore les récits de Sidi Bendhiba aux enfants. Ils y

voient un moyen de transmettre des valeurs oubliées dans le tumulte du quotidien : respect du voisinage, solidarité, simplicité. Dans un temps où tout s'accélère, la figure du saint rappelle que les villages algériens se sont construits d'abord sur des hommes de bien, des hommes de paix. L'histoire de Sidi Bendhiba n'est pas seulement celle d'un homme pieux. C'est celle d'une localité entière qui continue de se reconnaître dans son souvenir. À Mesra, son nom résonne comme un rappel : avant les routes, les administrations et les chantiers, il y avait des figures spirituelles qui donnaient identité et cohésion à la communauté. Préserver sa mémoire, c'est préserver l'âme même de Mesra.

Festival international culinaire

L'Algérie Rayonne au Caire

Par Mohamed Nouar

Ouahiba Bouchakour, Ambassadrice de l'Authenticité Culinaire, éblouit avec le "Rougaag" et la "Tharada". La scène culinaire internationale a été le théâtre d'une célébration vibrante de la tradition algérienne les 17 et 18 octobre, lors du Festival International Culinaire qui s'est tenu dans la capitale égyptienne. Au cœur de cette consécration se tenait Ouahiba Bouchakour, éminente représentante de la wilaya de Sidi Bel Abbès, dont la prestation a transcendé la simple démonstration pour s'ériger en un hommage poignant à l'authenticité et à l'héritage gastronomique algérien. Mme Bouchakour, dont la renommée avait déjà été scellée lors d'un concours culinaire à Tipaza, fut invitée par Mme Lamia Djaber à ce prestigieux événement, aux côtés de vingt autres participants. Son choix de présenter le "Rougaag", plat emblématique de l'ouest algérien, ne fut pas anodin. Il incarnait une volonté de dévoiler l'essence d'une cuisine millénaire, en s'appuyant sur des méthodes ances-

trales et des ustensiles d'une valeur inestimable. Le "Rougaag", dont le nom dérive de "Ra-qaa'iq", est bien plus qu'un plat, c'est un pilier du patrimoine culinaire algérien. Il se compose d'un pain d'une finesse remarquable, servant de socle à une sauce riche et aromatique, souvent élaborée à partir de bouillon de viande ou de poulet, et agrémentée de légumes frais. Sa confection, telle que présentée par Mme Bouchakour, est un art qui requiert une maîtrise et un respect des gestes transmis de génération en génération. Cependant, c'est l'attachement indéfectible de Ouahiba Bouchakour à l'authenticité des outils qui a véritablement distingué sa prestation et hissé haut la participation algérienne. La "Tharada", une poêle de cuisson traditionnelle en terre glaise, spécifique à la cuisson de ce pain fin, fut transportée avec un soin quasi révérencieux depuis l'Algérie. Cet ustensile, accompagné d'assiettes assorties et d'épices soigneusement sélectionnées, a captivé l'attention du jury et des officiels présents. L'émerveillement fut tel qu'un éminent doc-

teur spécialisé en santé nutritionnelle, membre du jury, a sollicité cet objet qui est la "Tharada" en témoignage de sa valeur culturelle, technique et historique. Cette anecdote souligne l'impact profond de la présentation de Mme Bouchakour, qui a su ériger un simple ustensile en un symbole de tradition et de savoir-faire. La participation des représentants algériens à ce festival a été couronnée de succès, avec un palmarès éloquent : 22 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 2 médailles de bronze. La brillante prestation d'Ouahiba Bouchakour a non seulement fait rayonner le "Rougaag" et la "Tharada", mais a également affirmé la richesse et la profondeur du patrimoine gastronomique algérien face aux traditions culinaires de nations majeures. L'Algérie, au pays des "Kinana", a hissé haut son drapeau, prouvant que l'authenticité et la fidélité aux racines sont les véritables garantes de l'excellence culinaire sur la scène internationale. Un grand bravo pour notre chef Ouahiba Bouchakour en espérant un geste d'encouragement des autorités.

Au moins 32 périssent dans un effondrement dans le sud-est du Congo

Surchargé, un pont s'est effondré sur l'emplacement d'une mine de cuivre et de cobalt dans le sud-est du Congo, faisant au moins 32 morts, a déclaré dimanche un responsable du gouvernement régional. Le pont de la mine de Kalando, située à Mulondo, dans la province de Lualaba, s'est effondré samedi, a indiqué Roy Kaumba Mayonde, ministre de l'Intérieur de la province, lors d'une conférence de presse. «Malgré l'interdiction stricte d'accès au lieu en raison des fortes pluies et du risque de glissements de terrain, des mineurs illégaux ont forcé l'entrée de la carrière», a précisé M. Mayonde. Un rapport du Service d'appui et d'orientation pour l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (SAEMAPE), agence gouvernementale congolaise, publié dimanche, indique que les tirs de soldats sur le site ont semé la panique parmi les mineurs qui se sont précipités vers le pont, provoquant son effondre-



ment et les entassant les uns sur les autres, ce qui a entraîné des morts et des blessés. Si M. Mayonde a avancé le bilan d'au moins 32 morts, le rapport fait état d'au moins 40 victimes. La présence de soldats à la mine était depuis longtemps au cœur d'un différend entre les mineurs clandestins, une coopérative censée organiser les opérations et les exploitants légaux du site, précise le rapport. Le Congo est le premier producteur mondial de cobalt, un minerai utilisé dans la fabrication des batteries lithium-ion pour véhicules électriques et autres pro-

duits. Les entreprises chinoises contrôlent 80 % de la production dans ce pays d'Afrique centrale. Des accusations de travail des enfants, de conditions de travail dangereuses et de corruption entachent depuis longtemps l'industrie minière du cobalt du pays. L'est du Congo, riche en minerais, est ravagé depuis des décennies par la violence des forces gouvernementales et de différents groupes armés, notamment le M23, soutenu par le Rwanda, dont la récente résurgence a intensifié le conflit, aggravant une crise humanitaire déjà aiguë.

Angleterre

Un camion poubelle s'encastre dans une maison, un éboueur meurt sur le coup

Un éboueur est mort mardi durant le ramassage des ordures à Leominster, en Angleterre. Pour une raison encore inconnue, le camion poubelle dont il était passager s'est encastré dans une maison. Le drame est survenu mardi à Leominster, une ville située en Angleterre non loin de la frontière galloise. Comme le relate la BBC, un camion poubelle s'est encastré dans une maison pour une raison encore inconnue. Le bâtiment était vide lorsque les faits se sont produits, aux alen-

tours de 6h30. Mais l'un des trois éboueurs qui se trouvaient à bord du véhicule n'a pas survécu à cette violence collision. Il a été déclaré décédé sur place. Il était âgé d'une soixantaine d'années, selon la police. Le conducteur et l'autre passager ont quant à eux été « grièvement blessés ». Ils ont été transportés à l'hôpital mais leur pronostic vital ne serait pas engagé. « C'était absolument horrible » Pour l'heure, les circonstances précises de cet accident sont

encore inconnues. Une enquête a été ouverte. D'après les premiers éléments, relayés par le Daily Mail, le conducteur a perdu le contrôle du camion au niveau d'un rond-point avant de percuter la maison. « Le bruit de l'impact nous a réveillés. C'était absolument horrible », témoigne un habitant du quartier. En raison de l'ampleur des dégâts, la route a dû être fermée durant plusieurs heures. Un périmètre de sécurité a été mis en place pendant que les pompiers et les autorités locales s'efforçaient de sécuriser le bâtiment. « Au nom de toutes les agences, nous adressons nos pensées et nos condoléances aux personnes impliquées et aux familles touchées par cet accident », a déclaré la police.

Un homme a changé de nom chaque année pour éviter de payer la pension alimentaire

Un homme de Tyumen, en Russie, a tenté d'échapper au paiement de ses pensions alimentaires en changeant son identité chaque année, avant de revenir à son vrai nom l'année suivante. Selon le site 72.RU, l'homme espérait que les changements réguliers de nom compliqueraient le travail des services fiscaux et judiciaires, lui permettant d'échapper à ses obligations légales. Mais, comme l'explique Roman Korenev, responsable du service des huissiers chargé du recouvrement des pensions alimentaires à Tyumen, le stratagème n'a pas fonctionné. En effet, en Russie, le bureau d'état civil informe automatiquement les huissiers de tout changement d'identité. L'homme ne pouvait donc techniquement pas

effacer sa dette chaque année "grâce" à cette technique étrange, car la dette reste rattachée à la personne, quelle que soit son identité officielle. Il n'est d'ailleurs pas le seul à avoir essayé. En Russie, l'évasion du paiement des pensions alimentaires demeure un sujet de société, avec de nombreux cas de retard ou de non-paiement répertoriés chaque année. Les autorités recensent d'ailleurs des milliards de roubles d'arriérés chaque année. Le site Oddity Central partage deux autres histoires similaires, de pères mettant tout en œuvre pour éviter de payer la pension alimentaire. Le premier a simulé sa propre mort, tandis que le deuxième a partagé un faux test ADN afin d'éviter d'être lié à l'enfant et de payer la pension.

Aéroport de Zaventem

Deux personnes interpellées avec plus de 100 kilos de cocaïne

Deux personnes ont été interpellées le 6 novembre dernier à l'aéroport de Bruxelles-National avec un peu plus de 108 kilogrammes de cocaïne dans leurs valises, indique lundi le parquet de Hal-Vilvorde confirmant une information du journal Het Nieuwsblad. Les deux personnes, âgées de 19 et 23 ans, ont été interpellées et présentées à un juge d'instruction, qui a décidé de les relâcher sous conditions. "Une enquête est en cours", a précisé la porte-parole du parquet, Ingrid Moriau. Les 108 kilogrammes de cocaïne auraient une valeur marchande de plus de quatre millions d'euros. Selon Het Nieuwsblad, il ne s'agissait pas de trafiquants de drogue transportant des stupéfiants dans leurs bagages lors de leur vol en provenance de l'étranger. "Il est ici plutôt question d'une organisation criminelle qui soudoie certaines personnes à l'aéroport de départ afin que des valises remplies de drogue soient embarquées dans l'avion", explique une source proche de l'enquête. "Ensuite, elle fait appel à des personnes qui, munies d'un billet bon marché, se rendent à l'aéroport où l'avion atterrit. Elles accèdent ainsi à la zone des tapis à bagages où elles récupèrent les valises".

France

Une femme se suicide à l'aide d'une tronçonneuse

C'est une scène d'une violence extrême qui s'est déroulée ce samedi sur le parking d'une zone commerciale à Gap, situé dans le département des Hautes-Alpes, en France. Une sexagénaire s'est donné la mort par égorgement à l'aide d'une tronçonneuse électrique, à la vue des passants. Le drame s'est produit vers 16h sur le parking d'un magasin de bricolage, dans la zone Tokoro, à l'entrée de la ville. D'après Le Dauphiné Libéré, la victime souffrait de tendances suicidaires. La police, une équipe du SAMU et quatre pompiers ont été appelés pour intervenir sur les lieux. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de son geste de désespoir. Contacté par la presse locale, le directeur du magasin n'a pas souhaité commenter.

Etats-Unis

Le médecin « oublie » une virgule, un enfant meurt d'une surdose de médicament

Une mort « tragique » et « évitable », selon l'avocat de la famille. Aux États-Unis, une mère a porté plainte début novembre contre un hôpital de Floride après la mort de son fils de 2 ans, victime d'une overdose médicamenteuse, rapporte le New York Post. Les faits remontent à début mars 2024, lorsqu'il a été hospitalisé après avoir attrapé un virus. Des analyses ont montré qu'il était sévèrement amaigri et avait des niveaux anormalement bas de potassium. Après son transfert dans un autre hôpital, le garçon a reçu un traitement par intraveineuse pour combler ses carences. Mais le deuxième jour, un médecin aurait « oublié » une virgule en rédigeant de nouveau la prescription de potassium du petit patient.

Turquie

Un Britannique de 36 ans meurt après une greffe des cheveux et une opération des dents

Ce n'est pas la première fois qu'un drame survient après une telle intervention. Un touriste britannique est mort après avoir subi une greffe de cheveux et un traitement dentaire en Turquie, rapporte le Daily Mail. Selon nos confrères, cet homme de 36 ans est arrivé à Istanbul la semaine dernière avant de décéder quelques jours plus tard à l'hôpital. Ce Britannique s'était rendu dans le pays pour une intervention capillaire dans une clinique du quartier de Fulya, avant de subir des soins dentaires le lendemain dans le quartier d'Ayazaga. Après tous les soins, il est retourné à son hôtel où il est tombé malade, sans que les médecins qui l'avaient opéré ne soient mis au courant. Pris en charge dans un état grave, il a été transporté d'urgence dans un hôpital de la ville, où sa mort a été constatée par un médecin turc. Aucune information sur son identité n'a été communiquée par les autorités locales et pour le moment, le ministère des Affaires Étrangères britannique n'a pas réagi. Ce drame survient seulement quatre mois après le décès d'un autre touriste britannique suite à une greffe de cheveux d'une valeur de 1 500 livres sterling en Turquie. À l'époque, Martyn Latchman, 38 ans, s'était rendu à Istanbul pour subir une intervention de chirurgie esthétique le 28 juillet dernier dans une clinique privée appelée CINIK, située dans le quartier de Besiktas de la ville. Lui aussi est mort après être tombé malade.



2

10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Un Noël à couper le souffle
16h00 Le fabuleux marché de Noël
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 My Million
21h00 C'est Canteloup
21h10 Harry Potter et l'Ordre du Phénix
23h30 Harry Potter : les secrets du phénomène
00h45 New York Unité Spéciale
01h30 New York Unité Spéciale



3

06h44 En aparté
07h17 Late Football Club
08h19 L'I.A. du mal
09h41 L'hebd'Hollywood
09h55 Maria
11h54 La boîte à questions
11h59 En aparté
12h32 Clique
13h25 L'heure zéro, d'après Agatha Christie
14h11 L'heure zéro, d'après Agatha Christie
14h56 The Insider
16h27 Agence Tourisme
16h57 Trois amies
18h52 La boîte à questions
18h57 En aparté
19h34 Clique
20h32 En aparté
21h10 Abicyclette !
22h36 Ensemble à bicyclette
23h07 Super plan
23h48 Clique
01h34 Sur un fil
03h27 Le cercle



07h00 Incroyables transformations
08h05 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 La France a un incroyable talent
22h10 La France a un incroyable talent
23h05 La France a un incroyable talent, ça continue
00h00 Et si on se rencontrait ?
01h00 Et si on se rencontrait ?
02h00 Et si on se rencontrait ?

10h10 L'Histoire secrète des paysages
10h55 L'Histoire secrète des paysages
11h40 Canada, la force de la nature
13h00 Année noire pour les PME
13h35 Jugé coupable
15h50 Sensations animales
16h35 Sensations animales
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Au coeur de l'histoire : le procès de Nuremberg
21h45 Au coeur de l'histoire : le procès de Nuremberg
22h35 L'espion aux mille vies
01h05 Fellini des esprits
02h05 La bataille du Nil
03h00 Les îles Kerguelen : Aux confins du monde

TÉLÉVISION

15



21h10

A BICYCLETTE !



Un an après la disparition tragique de Youri, son fils, Mathias (Mathias Mlekuz) se retrouve face à un vide insupportable, hanté par les souvenirs et les questions sans réponse. Pour honorer sa mémoire et peut-être trouver un semblant de paix, il décide de se lancer dans un périple à vélo aussi ambitieux qu'improbable : retracer l'itinéraire que Youri avait emprunté quelques années plus tôt, de La Rochelle jusqu'en Turquie, à travers les paysages variés de l'Europe.

Acteur: Mathias Mlekuz (Mathias), Philippe Rebbot (Philippe), Josef Mlekuz (Jo), Adriane Gradziel (Adriane), Marziyeh Rezaei (Marzi).

Realisateur: Mathias Mlekuz

3

21h10

ALEX HUGO



Dans la vallée de Lusagne, le camion d'un boucher subit un braquage à main armée de la part de deux jeunes hommes à moto qui lui dérobent sa cargaison de viande. Les hommes de la Rurale s'interrogent sur les raisons d'une telle prise de risque pour un butin si dérisoire. Alex retrouve vite les auteurs, récemment arrivés dans la région, désireux de venir en aide aux plus démunis. Rapidement, ces nouveaux Robin des bois génèrent de fortes tensions.

Acteur: Samuel Le Bihan (Alex Hugo), Lionnel Astier (Angelo Batalla), Mikaël Fitoussi (Pascal Renart), Marilyne Canto (le commissaire Dorval)

Realisateur: Thierry Petit



21h24

HARRY POTTER ET L'ORDRE DU PHÉNIX



Alors que l'ombre de Voldemort (Ralph Fiennes) s'étend insidieusement sur le monde des sorciers, Harry Potter (Daniel Radcliffe) entame sa cinquième année à Poudlard dans un climat de méfiance généralisée. Malgré les preuves accablantes de la résurrection du mage noir, le ministère de la Magie, dirigé par un Cornélius Fudge aveuglé par la peur, refuse catégoriquement d'admettre la vérité.

Acteur: Daniel Radcliffe (Harry Potter), Rupert Grint (Ron Weasley), Emma Watson (Hermione Granger), Ralph Fiennes (Lord Voldemort), Robbie Coltrane (Rubeus Hagrid).

Realisateur: David Yates

Scénariste: Michael Goldenberg



ORAN

20 | 11

Lever du soleil

Coucher du soleil

Humidité

Vent

07h40

17h55

73%

27 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

18-12

18-08

23-12

33-13

20-13

23-08

Arabie saoudite

45 pèlerins tués dans un accident de car



Quarante-cinq pèlerins en majorité de nationalité indienne, ont trouvé la mort dans un accident de car survenu pendant la nuit, près de la ville sainte de Médine, en Arabie saoudite, ont rapporté ce lundi des médias. «L'accident tragique d'autocar impliquant des pèlerins indiens en Arabie saoudite est bouleversant», a déclaré V.C. Sajjanar, commissaire de police de Hyderabad, la ville du centre de l'Inde d'où seraient originaires un grand nombre de victimes, cité par les médias. Il a indiqué que «selon les premières informations, 46 personnes se trouvaient dans le bus et malheureusement une seule personne a survécu».

République tchèque et Slovaquie

Manifestations contre le pouvoir



Tchèques et Slovaques protestent contre leurs dirigeants lundi à l'occasion des commémorations de la Révolution de Velours, les accusant de trahir l'héritage de la transition vers la démocratie. Le 17 novembre 1989, les communistes tchécoslovaques avaient réprimé une marche pacifique dans le centre de Prague, déclenchant une riposte qui a renversé le régime affidé à Moscou, après quatre décennies de dictature. Cette révolution a restauré la démocratie en Tchécoslovaquie, qui s'est ensuite scindée en République tchèque et en Slovaquie quatre ans plus tard. Puis les deux pays ont intégré l'Union européenne (UE) en intégrant les acquis communautaires. Une partie de la population s'oppose au pouvoir actuel du milliardaire tchèque Andrej Babis et du prorusse slovaque Robert Fico. Elle les accuse de piétiner les valeurs de la transition. "Voulons-nous vraiment vivre dans un État où les politiciens sont au-dessus des lois?", demande l'organisateur du rassemblement dans la capitale tchèque, Mikulas Minar. En 2019, son mouvement avait réuni 250.000 personnes contre M. Babis lors de son premier mandat, dans un pays qui compte 10,9 millions d'habitants. Mais Andrej Babis a remporté les élections une seconde fois en octobre et forme actuellement son gouvernement pour diriger le pays à nouveau. Cet admirateur du président américain, âgé de 71 ans, est allié au parti d'extrême droite SPD.

Tom Fletcher (ONU)

La situation des civils déplacés au Darfour est «indescriptible»

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, et coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Tom Fletcher, qualifié d'«indescriptible» la situation des civils déplacés dans l'Etat du Darfour-Nord, au Soudan, affirmant que plus de la moitié des survivants en fuite sont des enfants. «Souffrance indescriptible à Tawila. Plus de la moitié des survivants en fuite sont des enfants», a indiqué Tom Fletcher dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux. «Une femme blessée que j'ai rencontrée est arrivée au camp à pied après avoir survécu à une attaque, portant l'enfant affamé de son amie. Ces survivants demandent au monde si l'aide va arriver», a-t-il affirmé. L'agence onusienne de secours a indiqué que Fletcher s'était rendu à Tawila, où il a «rencontré et parlé à des femmes qui ont fui El-Fasher il y a seulement quelques semaines». Les déplacés «portent des récits terrifiants de violences brutales. Le monde ne les a pas protégés. Nous devons faire mieux», a souligné Tom Fletcher. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Fletcher a également visité El-Geneina,



au Darfour-Ouest, et Zalingei, au Darfour-Central. Plus tôt cette semaine, il s'est rendu à Port-Soudan, dans l'est du pays, où il a rencontré le président du Conseil de souveraineté transitoire, Abdel Fattah al-Burhan. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime que le nombre total de personnes déplacées en provenance d'El-Fasher et des villages environnants avoisine les 100.000 depuis le 26 octobre. Le mois dernier, les Forces de soutien

rapide (FSR) ont pris le contrôle d'El-Fasher, capitale du Darfour-Nord, où elles ont commis des massacres. Le groupe contrôle désormais les cinq Etats du Darfour sur les 18 que compte le pays, tandis que l'armée détient la majorité des 13 autres Etats, dont Khartoum. Le conflit au Soudan entre l'armée et les FSR, a déclenché en avril 2023, a fait au moins 40000 morts et déplacé 12 millions de personnes, selon l'Organisation mondiale de la santé

50ème anniversaire des Accords de Madrid

Le peuple sahraoui déterminé à poursuivre sa lutte

Le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdallah Arabi, a indiqué, samedi à Madrid, que le peuple sahraoui était déterminé à poursuivre sa lutte contre l'occupant marocain jusqu'à l'indépendance, appelant le gouvernement espagnol à assumer ses responsabilités historiques au Sahara occidental. "Le peuple sahraoui est pleinement déterminé à poursuivre sa lutte et sa résistance jusqu'à l'obtention de son droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance", a déclaré M. Arabi lors d'une manifestation tenue à Madrid sous le slogan "50 ans de résistance/occupation" pour le Sahara occidental, à laquelle ont pris part des milliers de Sahraouis et d'Espagnols venus témoigner leur solidarité avec le peuple sahraoui. Soulignant que l'action du jour intervient pour dénoncer les accords de Madrid signés il y a un demi-siècle, le diplomate a appelé le gouvernement espagnol à "prendre ses responsabilités vis-à-vis du peuple et de la République sahraouis". "L'occupation, la violation des droits de l'homme et la non-application du droit international au Sahara occidental sont les conséquences des Accords de Madrid", a-t-il rappelé. Et d'ajouter: "Durant ces 50 années, le peuple sahraoui n'a jamais été seul. Il a bénéficié d'un soutien indéfectible de la part d'un mouvement solidaire". La manifestation commémorant la signature des accords de Madrid a également connu la participation de plusieurs politiciens espagnols qui se sont dépla-



cés pour apporter leur soutien à la cause sahraouie. Le secrétaire à la Paix et à la Sécurité au parti "Podemos", Julio Rodriguez a insisté sur le fait que "le peuple sahraoui a droit à son indépendance et à sa souveraineté". "Aujourd'hui, 50 ans après la signature des Accords de Madrid, nous manifestons pour défendre le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance", a-t-il déclaré. De son côté, le porte-parole de "Podemos" à Madrid, Victor Valdés Camacho, a insisté sur le fait que "l'autodétermination du peuple sahraoui doit être respectée". Il a expliqué que les participants à la manifestation sont venus exprimer leur rejet du prétendu plan marocain d'autonomie au Sahara Occidental, qui prive le peuple sahraoui de son droit à exister et à posséder sa propre identité en lui refusant le droit à

un référendum sur l'autodétermination. A noter qu'à la veille de la manifestation de ce samedi, un mouvement de solidarité a installé un campement de sensibilisation devant le ministère espagnol des Affaires étrangères afin de mieux faire connaître la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance. Signés le 14 novembre 1975, les funestes Accords de Madrid constituent un crime à l'encontre du peuple sahraoui, car l'Espagne a renoncé à sa responsabilité historique de mener à terme le processus de décolonisation du Sahara occidental, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers l'organisation d'un référendum libre, démocratique et transparent, tel que reconnu par l'ONU depuis 1966.